République du sénégal

Guide d'Intégration du Genre dans le Processus de Plan National d'Adaptation du Sénégal

Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique | avril 2025

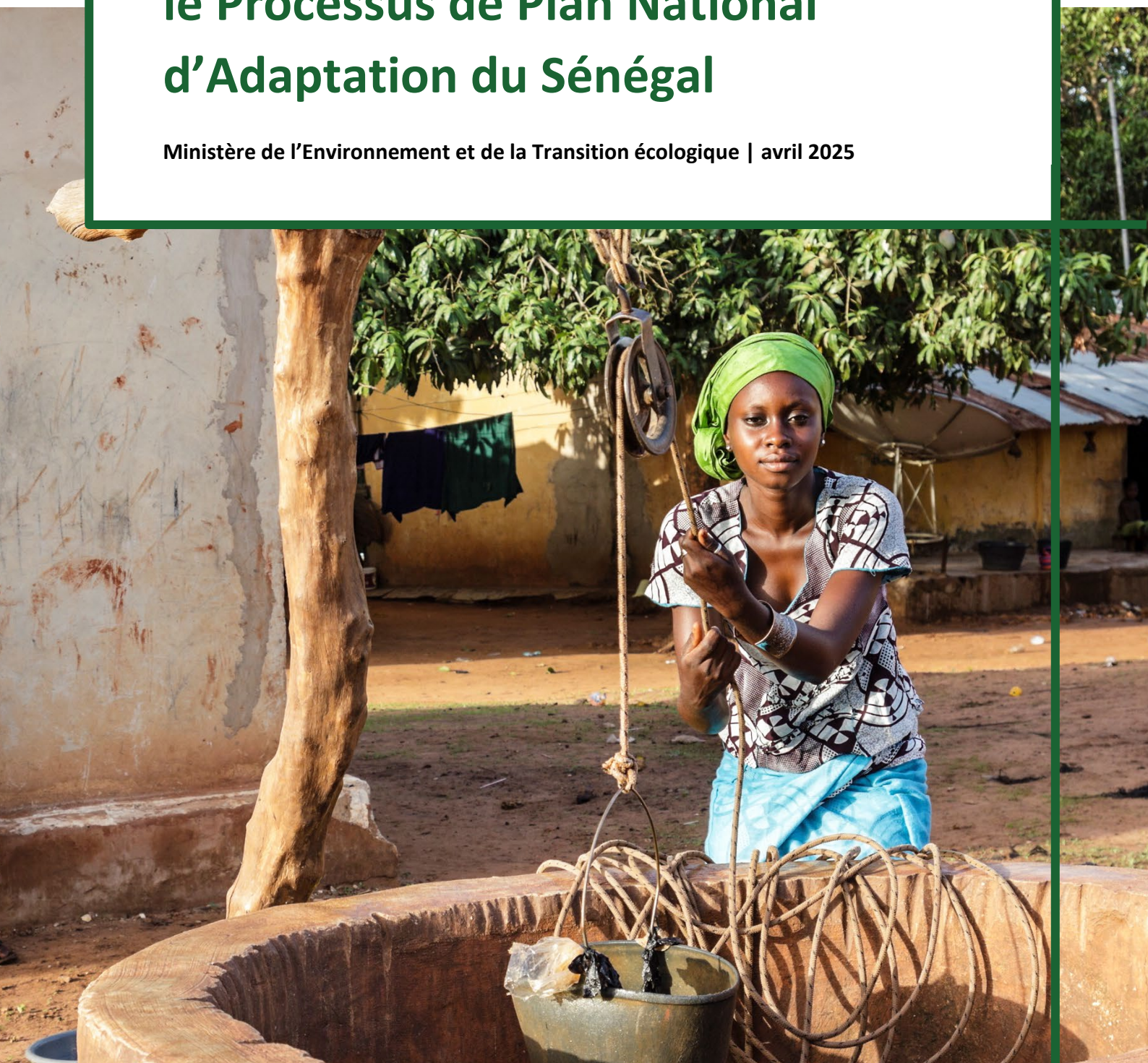

© Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique du Sénégal, 2025

Tous droits réservés à l'égard de toute forme de reproduction ou traduction commerciale ou à but lucratif.

Maïmouna Diouf et Gabriel Pierre Ndiaye. (2024). *Guide d'intégration du genre dans le processus de plan national d'adaptation du Sénégal.* Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique du Sénégal.

Ce guide est le résultat d'une initiative conjointe entre le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique à travers la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés – Division Changement Climatique et le Réseau mondial de PNA. Toutes les opinions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions du Réseau mondial de PNA, de ses fondateurs ou de ses participants.

Avril 2025

Photo : iStock

À propos du Réseau mondial de PNA

Le Réseau mondial de PNA a été créé en 2014 pour aider les pays en développement à faire progresser leurs processus de PNA et pour accélérer les efforts d'adaptation dans le monde. À cette fin, le Réseau facilite l'apprentissage et les échanges Sud-Sud entre pairs, soutient les actions sur la formulation et la mise en œuvre des PNA au niveau national et génère, synthétise et partage les connaissances relatives au processus de PNA. Les membres du Réseau proviennent de plus de 155 pays et œuvrent à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation. Le Réseau a bénéficié du soutien financier de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, des États-Unis, de l'Irlande et du Royaume-Uni. Son Secrétariat est hébergé par l'Institut International du Développement Durable (IISD). Visitez le www.napglobalnetwork.org pour en savoir plus.

Réseau mondial de PNA

This project is undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

In partnership with Canada

Federal Ministry for Economic Cooperation and Development

Government of Ireland International Development Programme

Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :

IISD

Remerciements

Ce guide a été élaboré par Mme Maïmouna DIOUF et M. Gabriel Pierre NDIAYE. Les consultants tiennent à remercier particulièrement Mme Madeleine Diouf SARR, Directrice du Changement climatique, de la Transition écologique et des Financements verts, Mme Dibor Sarr FAYE, Cheffe de la Division Adaptation et Pertes et Dommages à la Direction du Changement Climatique, de la Transition Écologique et des Financements Verts, Mme Ndèye Dieynaba SOW, Assistante technique à la Division chargée de la gestion de l'adaptation et des pertes et dommages et Mme Aurélie CEINOS, Conseillère égalité de genre et inclusion sociale pour le Réseau mondial de PNA, qui ont coordonné la production de ce guide et lui ont permis de voir le jour. Les consultants remercient aussi tous les acteurs et actrices concernés par ce processus qui se sont rendus disponibles pour échanger et partager leurs attentes ainsi que leurs connaissances sur les questions liées au genre et aux changements climatiques au Sénégal. Nous tenons aussi à exprimer notre profonde gratitude au Réseau mondial de PNA et à l'IISD pour son appui technique et financier. Ce processus a été rendu possible grâce au soutien financier d'Affaires mondiales Canada.

Avant-propos

Le Sénégal s'est engagé depuis 2015 dans le processus d'élaboration de son Plan National d'Adaptation (PNA), en adoptant une approche participative et sectorielle, sous la coordination du ministère de l'Environnement et de la Transition écologique (METE) à travers la Direction du Changement Climatique, de la Transition Écologique et des Financements Verts (DCCTEFV). L'objectif du PNA est d'identifier et de mettre en œuvre un ensemble de mesures pour le renforcement de la résilience des écosystèmes et des populations les plus vulnérables, dont les femmes, face aux effets néfastes de la variabilité et des changements climatiques.

Les impacts des changements climatiques affectent de manière disproportionnée les femmes et les groupes vulnérables. Au Sénégal, les femmes jouent un rôle central dans l'agriculture, la gestion des ressources naturelles et le bien-être familial. Cependant, elles sont souvent les plus exposées aux risques climatiques en raison de leur accès limité aux ressources, à l'information et aux services de soutien, ainsi que de leur exclusion des prises de décision. Cette vulnérabilité accrue des femmes et des filles nécessite une attention particulière pour éviter que les inégalités existantes ne se creusent davantage. Ainsi, l'intégration du genre dans les politiques d'adaptation reste pour l'heure un défi méthodologique et pratique.

Pour une meilleure prise en compte de la dimension genre dans le processus de PNA, dans les secteurs ciblés par les actions climatiques ainsi que par les différents acteurs, la DCCTEFV avec l'appui du Réseau mondial de PNA a élaboré ce guide d'intégration du genre dans le PNA global du Sénégal et dans les PNA sectoriels, conformément aux recommandations de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. L'objectif de ce guide à destination des acteurs du processus de PNA est de servir d'outil pratique pour l'intégration du genre dans l'ensemble du processus de PNA : phase de développement, de mise en œuvre et de suivi, évaluation et apprentissage. Elle met en avant les enjeux spécifiques liés à la question du genre dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques tout en proposant des orientations pratiques pour sa prise en compte effective dans l'ensemble du processus.

En effet, la prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité de genre, à l'autonomisation des femmes et au soutien aux personnes vulnérables est non seulement une question d'équité et de justice sociale, mais également une condition sine qua non pour garantir l'efficacité et la durabilité des politiques et des actions de lutte contre les changements climatiques mises en place. Cela implique le besoin d'établir des mécanismes de suivi et d'évaluation sensibles au genre, de former les acteurs institutionnels et les communautés locales et d'assurer une représentation équitable des femmes dans les instances de décision et les comités de pilotage du PNA.

Cette approche inclusive permettra d'identifier les besoins spécifiques et les vulnérabilités des femmes et des hommes face aux changements climatiques. Elle a pour but de s'assurer que les perspectives des femmes et des groupes vulnérables soient intégrées dès le début et que les bénéfices de l'adaptation soient profitables à toute la population, renforçant ainsi la cohésion sociale et la prospérité à long terme.

Madeleine Diouf Sarr
Directrice du Changement Climatique, de la Transition Écologique et des Financements Verts

Table des matières

1.0 Introduction 1
1.1 Contexte 1
1.2 Définition des concepts liés au genre et à l'adaptation aux changements climatiques 3
2.0 Objectif et contenu du guide 8
2.1 Objectif du guide 8
2.2 Contenu du guide 8
3.0 Bref rappel des directives techniques du processus de PNA 10
3.1 Le processus d'élaboration de PNA au Sénégal 11
4.0 Le genre dans le PNA : progrès et défis 15
4.1. Les avancées en matière de genre dans la planification de l'adaptation au Sénégal 15
4.2 Les défis 17
5.0 Démarche méthodologique de l'intégration du genre dans les PNA sectoriels et le PNA global 19
5.1 Identification des points d'entrée pour l'intégration du genre dans le processus de PNA 19
5.2 Démarche d'intégration du genre et de l'inclusion sociale 26
6.0 Vue d'ensemble des outils d'intégration du genre dans les processus de PNA 59
6.1 OUTIL CLÉ N° 1 : Analyse de genre 59
6.3 OUTIL CLÉ N° 3 : Analyse multicritères 67
6.4 OUTIL CLÉ N° 4 : Renforcement des capacités en matière d'égalité de genre 69
6.5 OUTIL CLÉ N° 5 : Un système de suivi et évaluation qui répond aux questions de genre 70
6.6 OUTIL CLÉ N° 6 : Une budgétisation qui répond aux questions de genre 73
6.7 OUTIL CLÉ N° 7 : Intégration du genre dans les projets et programmes d'adaptation aux changements climatiques 77
7.0 Conclusion 80
Références 82

Liste des tableaux

Tableau 1. Projets d'appui au processus de PNA 13

Tableau 2. Résumé des points d'entrée pour l'intégration du genre dans le processus de PNA 19

Tableau 3. Actions d'intégration du genre dans l'étape de lancement du processus de PNA 27

Tableau 4. Actions d'intégration du genre dans l'étape de recensement 29

Tableau 5. Actions d'intégration du genre dans l'étape de gestion des lacunes 31

Tableau 6. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'évaluation des facteurs de vulnérabilité et d'identification des options d'adaptation 33

Tableau 7. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'examen et d'analyse des options d'adaptation 34

Tableau 8. Actions d'intégration du genre dans l'étape de priorisation des options d'adaptation 35

Tableau 9. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'élaboration et de diffusion des documents de PNA 37

Tableau 10. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'intégration de l'adaptation dans la planification du développement au niveau national 40

Tableau 11. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'intégration de l'adaptation dans la planification sectorielle 42

Tableau 12. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'intégration de l'adaptation dans la planification locale 45

Tableau 13. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'élaboration de la stratégie de mise en œuvre du PNA 47

Tableau 14. Actions d'intégration du genre dans l'étape de mise en œuvre concrète des options prioritaires d'adaptation 50

Tableau 15. Actions d'intégration du genre dans l'étape de suivi du processus de PNA 53

Tableau 16. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'examen du processus de PNA et évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes 55

Tableau 17. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'actualisation itérative du PNA 56

Tableau 18. Actions d'intégration du genre dans l'étape de sensibilisation et notification 57

Tableau 19. Matrice d'analyse comparative entre les genres 63

Liste des figures

Figure 1. Catégories d'acteurs et actrices en matière de genre au Sénégal.....5

Figure 2. Éléments d'un processus de PNA qui répond aux questions de genre.....6

Figure 3. Contenu du guide méthodologique pour l'intégration du genre 9

Figure 4. Les trois étapes clés du processus de PNA et les facteurs habilitants.....10

Figure 5. Cadre institutionnel de coordination et de suivi du processus de PNA.....12

Figure 6. Exemples d'activités d'intégration du genre dans les PNA des secteurs de l'agriculture et de la pêche.....16

Figure 7. Outils d'intégration du genre présentés dans ce guide méthodologique 59

Figure 8. Les trois étapes de l'analyse de genre 62

Figure 9. Les quatre prismes de l'analyse de genre.....63

Liste des encadrés

Encadré 1. Leçons apprises du PNA du secteur de l'agriculture en matière de notification.....58

Encadré 2. Exemples d'indicateurs sensibles au genre 72

Encadré 3. Exigences du FVC sur les aspects du genre.....78

Sigles et acronymes

AFD	Agence française de développement
AGR	Activités génératrices de revenus
AMC	Analyse multicritère
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
COMFISH	Collaborative Management for a Sustainable Fisheries Future in Senegal
COMNACC	Comité National sur les Changements Climatiques
COMRECC	Comités Régionaux sur les Changements Climatiques
COP	Conférence des Parties
DBG	Document budgétaire Genre
DDC	Direction du développement et de la coopération de la Suisse
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FVC	Fonds vert pour le climat
GIE	Groupement d'intérêt économique
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	Société allemande pour la coopération internationale
GIZC	Gestion Intégrée des Zones Côtières
KAS	Modèle *Knowledge Attitude Skills*
LPSD	Lettres de Politiques sectorielles de Développement
MACG	Matrice d'analyse comparative entre les genres
METE	Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique
OCB	Organisations communautaires de base
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
P4P	Programme Achats pour le progrès

PAG PNA	Programme d'appui global aux PNA
PAM	Programme alimentaire mondial
PANA	Programme d'action national d'adaptation
PAS-PNA	Projet d'Appui Scientifique aux processus de PNA
PMA	Pays les moins avancés
PNA	Plan national d'adaptation
PNACC	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
PNA-FEM	Projet d'appui au PNA du Sénégal
PNUD	Programmes des Nations Unies pour le développement
PPBSE	Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi et Évaluation
PSE	Plan Sénégal Émergent
SAGA	Sécurité alimentaire : une agriculture adaptée
SEA	Système de suivi, évaluation et apprentissage
SND	Stratégie Nationale de Développement
SNEEG	Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre
UE	Union européenne
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

1.0 Introduction

1.1 Contexte

Les changements climatiques constituent, de nos jours, un des sujets les plus préoccupants de la planète. De nombreuses études scientifiques confirment leurs conséquences négatives, actuelles comme futures, sur le développement socioéconomique, notamment celui des pays en développement. Le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) affirme que les changements climatiques affectent toutes les couches de la société et tous les aspects de l'environnement naturel voir bâti en Afrique de l'Ouest (Climate & Development Knowledge Network & African Climate & Development Initiative, 2022). Les projections concluent à une aggravation des impacts dus aux changements climatiques qui menace davantage la vie et les moyens de subsistance des populations tout en causant des dommages à l'économie et aux écosystèmes de cette région (Alliance pour le climat et le développement & Initiative africaine pour le climat et le développement, 2022).

Au Sénégal, les principaux impacts des changements climatiques comprennent l'augmentation de la température, les fortes variations interannuelles des précipitations, l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes. Ainsi, de 1951 à 2010, les températures ont augmenté de 1,2° C, tandis qu'une baisse des précipitations de 300 mm a été notée. Ces variations ont affecté les éléments suivants :

- Les écosystèmes biophysiques : L'épuisement des débits des fleuves Sénégal et Gambie (entre 7,8 % et 15,7 % en 2013), la diminution du niveau de la nappe phréatique, l'intrusion de l'eau de mer dans les rivières, la dégradation des sols et la salinisation des terres.
- Les secteurs socioéconomiques : La réduction du rendement des sols, entraînant entre autres la réduction de la productivité agricole et des ressources végétales dans les pâturages et la migration (PNUD, 2017).

Les changements climatiques peuvent gravement compromettre le développement du pays et ralentir la réalisation de ses objectifs d'élimination de la pauvreté. La modélisation des impacts futurs des changements climatiques sur le PIB montre que celui-ci pourrait baisser d'entre 5 % à 15 % pour le scénario RCP2.6 et d'entre 10 % à 30 % pour le scénario RCP8.5 d'ici 2050 par rapport à un scénario de statu quo, c'est-à-dire sans changements climatiques (PNUD, 2019).

C'est au regard de ces impacts actuels et attendus que la Conférence des Parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a mis en place en 2010 le processus de Plan national d'adaptation (PNA), dont l'objectif est de planifier le processus d'adaptation sur le moyen et le long terme. Ce processus itératif et participatif est crucial pour permettre de réduire la vulnérabilité des pays aux changements climatiques et d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement à tous les niveaux (Badiane-Ndour et al., 2020).

L'Accord de Paris signé en 2015 demande aux pays d'entreprendre des processus de planification de l'adaptation (CCNUCC, 2016, art. 7, para. 9). Relativement à ses engagements, le Sénégal a lancé

l'élaboration de son processus de PNA en 2015 à travers une approche inclusive et participative. Ce processus a été mené par le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique (METE) en collaboration avec le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNACC). Il porte sur dix secteurs, notamment l'agriculture, la santé, les zones côtières, la pêche, les infrastructures de transport terrestre, la gestion des risques de catastrophe axée sur les inondations, l'élevage, la biodiversité, le tourisme et les ressources en eau. À ce jour, six PNA ont été élaborés à partir du processus (Badiane-Ndour et al., 2020).

Pour être plus efficace, le processus de PNA doit avoir une approche inclusive. En effet, d'après le GIEC, une gouvernance efficace à plusieurs niveaux pour l'atténuation, l'adaptation, la gestion des risques et le développement résilient aux changements climatiques est rendue possible par des processus décisionnels inclusifs qui privilégient l'équité et la justice dans la planification et la mise en œuvre, l'allocation des ressources appropriées, l'examen institutionnel et le suivi et l'évaluation. Les vulnérabilités et les risques climatiques sont souvent réduits grâce à des lois, des politiques, des processus participatifs et des interventions soigneusement conçus et mis en œuvre qui s'attaquent aux inégalités contextuelles telles que celles fondées sur le genre, l'origine ethnique, le handicap, l'âge, le lieu de résidence et le revenu (GIEC, 2023).

Toujours selon le GIEC, « cette vulnérabilité accrue est rarement attribuable à une cause unique. Elle est plutôt due à l'interaction de processus sociaux qui provoque l'inégalité du statut socio-économique et des revenus ainsi que du degré d'exposition. Ces processus sociaux incluent par exemple les discriminations fondées sur le genre, la classe sociale, l'ethnie, l'âge et l'état physique. Il est probable que les pauvres, principalement dans les pays en développement, seront touchés de manière disproportionnée et auront donc le plus besoin de stratégies d'adaptation pour faire face aux changements climatiques. Tant les hommes que les femmes qui travaillent dans le secteur des ressources naturelles, comme l'agriculture, en ressentiront les effets, mais à des degrés divers. Il est de plus en plus évident que les femmes sont plus vulnérables que les hommes, en grande partie parce qu'elles représentent la majorité des pauvres dans le monde et dépendent davantage des ressources naturelles menacées. Les différences en matière d'accès à la terre et aux ressources naturelles, mais aussi les différences de rôles, responsabilités, degré de participation dans la prise de décision contribuent aussi au plus grand niveau de vulnérabilité des femmes » (2014a).

Selon le Groupe d'experts des pays les moins avancés (PMA) (2012), la prise en compte du genre dans le processus de PNA garantit la participation équitable des hommes et des femmes aux processus de prise de décision pour l'adaptation, évite de renforcer les vulnérabilités existantes et contribue à renforcer plus efficacement la résilience des communautés.

Ces points sont d'autant plus importants que le Sénégal est parmi les pays où les inégalités de genre restent fortes. Avec un indice d'inégalité de genre de 0,505 en 2022, le Sénégal occupait la 129e place du classement (PNUD, 2022).[1]

[1] Accédez à ces données en téléchargeant le fichier « Download GII dataset » sur le site Web de l'Indice d'inégalité de genre du PNUD (PNUD, 2022).

C'est dans ce cadre que le METE, à travers la Direction du Changement Climatique, de la Transition Écologique et des Financements Verts et avec l'appui du Réseau mondial de PNA, a élaboré ce guide d'intégration du genre dans le processus de PNA. L'objectif de ce guide à destination des acteurs et actrices du processus de PNA est de servir d'outil pratique pour l'intégration du genre dans l'ensemble du processus de PNA, soit le développement, la mise en œuvre et le suivi, évaluation et apprentissage (SEA).

1.2 Définition des concepts liés au genre et à l'adaptation aux changements climatiques

Les concepts clés de l'adaptation aux changements climatiques

L'adaptation aux changements climatiques

« Démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Pour les systèmes humains, il s'agit d'atténuer les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques. Pour les systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences » (GIEC, 2014b).

L'adaptation incrémentielle

« Mesures d'adaptation destinées essentiellement à conserver l'essence et l'intégrité d'un système ou d'un processus à une échelle donnée » (GIEC, 2014b).

L'adaptation transformationnelle

« Adaptation qui modifie les attributs fondamentaux d'un système en réponse au climat et à ses conséquences » (GIEC, 2014b).

La capacité d'adaptation

« Capacité d'ajustement des systèmes, des institutions, des êtres humains et des autres organismes, leur permettant de se prémunir contre les risques de dégâts, de tirer parti des opportunités ou de réagir aux conséquences » (GIEC, 2014b).

La résilience

« Capacité de résistance d'un système socioécologique face à une perturbation ou un événement dangereux, permettant à celui-ci d'y répondre ou de se réorganiser de façon à conserver sa fonction essentielle, son identité et sa structure, tout en gardant ses facultés d'adaptation, d'apprentissage et de transformation » (GIEC, 2014b).

La vulnérabilité

« Propension ou prédisposition à subir des dommages. La vulnérabilité englobe divers concepts ou éléments, notamment les notions de sensibilité ou de fragilité et l'incapacité de faire face et de s'adapter » (GIEC, 2014b).

Les groupes marginalisés

« Groupes qui, au sein d'une culture, d'un contexte ou d'une histoire donnés, risquent d'être exclus et discriminés en raison de l'interaction de caractéristiques personnelles ou de motifs différents. Ces groupes peuvent être confrontés à des obstacles qui limitent leur accès aux ressources, aux opportunités et aux processus de prise de décision » (Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence, s.d.).

Les concepts clés en lien avec le genre

Le genre

« Le concept de genre fait référence aux attributs sociaux, aux rôles et aux perspectives associés au fait d'être un homme ou une femme dans une société donnée. Ces attributs, rôles, perspectives et relations sont socialement construits et s'acquièrent par des processus de socialisation. Ils sont conformes au système de valeurs qui prévaut dans la société et varient en fonction du contexte et de l'époque. Le genre détermine les relations de pouvoir dans la société ainsi que ce qu'on attend, ce qui est permis et ce qui est valorisé socialement chez une femme ou un homme dans un contexte donné » (Département des Opérations de paix des Nations Unies, 2020).

Les acteurs du genre

« Les acteurs du genre composent le groupe d'institutions et d'individus travaillant dans le domaine du genre dans un contexte particulier, y compris les acteurs gouvernementaux, universitaires et de la société civile. Au sein du Gouvernement, cela peut inclure le Ministère en charge des questions de genre et/ou de la condition féminine, ainsi que des experts du genre ou des points focaux dans différents ministères ou aux niveaux infranationaux et des représentants d'institutions gouvernementales traitant des questions de genre tels que l'Observatoire national de la parité. En dehors du Gouvernement, les acteurs du genre comprennent des chercheurs universitaires, des experts techniques, des organisations non gouvernementales, des défenseurs, des organisations de femmes et des organisations représentant les personnes de genre non binaire » (Dazé & Church, 2019).

> *Au Sénégal, le ministère chargé des questions de genre est le ministère de la Famille et des Solidarités. Ce ministère intègre la Direction de l'Équité et de l'Égalité de Genre, qui est chargée d'impulser et de coordonner la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation de la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG), dont l'opérationnalisation implique tous les ministères sectoriels. Des cellules Genre et Équité, bras technique du ministère chargé des questions de genre, sont positionnés au niveau des secrétariats généraux de tous les ministères. Il existe aussi un Observatoire national de la parité qui est responsable du suivi, de l'évaluation et de la formulation de propositions sur les questions de parité dans les politiques publiques.*

Figure 1. Catégories d'acteurs et actrices en matière de genre au Sénégal

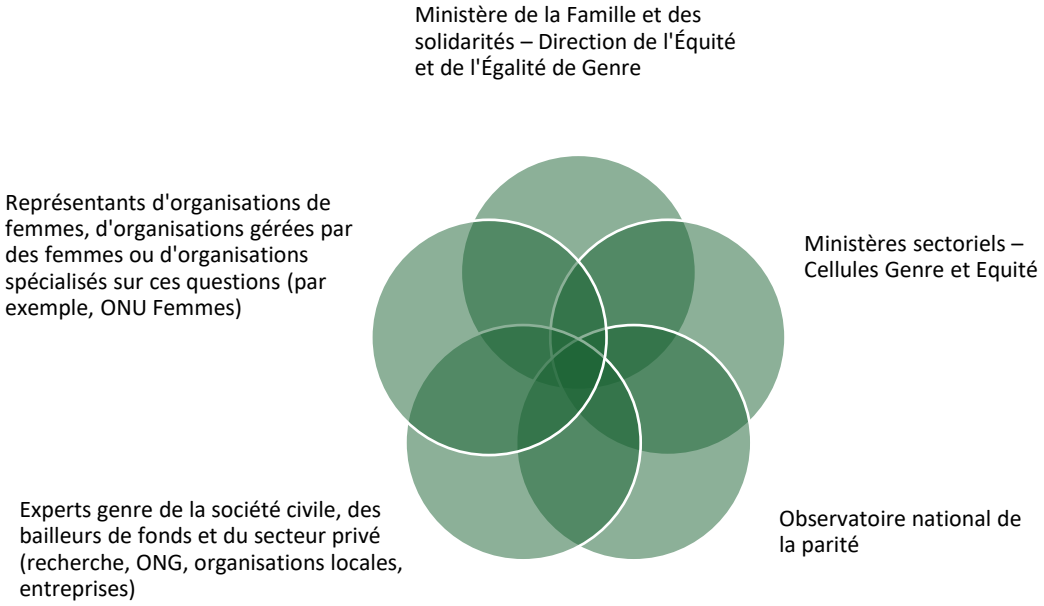

Les approches sensibles au genre

« Les approches sensibles au genre tiennent compte des normes, des rôles et des relations en matière de genre. Contrairement aux approches qui répondent aux questions de genre, elles n'abordent pas activement les inégalités qui en découlent. La sensibilité au genre porte sur la prise de conscience des différences de genre, alors que la réponse aux questions de genre porte sur les actions visant à remédier à ces inégalités. La sensibilité au genre peut être perçue comme une étape vers la réponse aux questions de genre » (Dazé & Church, 2019, p. 8).

Les approches qui répondent aux questions de genre (*Gender-responsive* en anglais)

« Les approches qui répondent aux questions de genre examinent et abordent activement les normes, rôles et inégalités en matière de genre. Les approches qui répondent aux questions de genre vont au-delà de la sensibilité aux différences de genre – elles cherchent activement à promouvoir l'égalité des genres. Cela implique souvent des mesures spécifiques visant à autonomiser les femmes dans leurs ménages et leurs communautés ainsi que des processus plus larges en matière de politique et de planification » (Dazé & Church, 2019, p. 8).

Figure 2. Éléments d'un processus de PNA qui répond aux questions de genre

Source : Dazé & Church, 2019.

Les données ventilées par sexe

Les données ventilées par sexe sont des données recueillies et cataloguées séparément pour les femmes et les hommes qui permettent de mesurer les différences entre les femmes et les hommes par rapport aux différentes dimensions sociales et économiques. Les données ventilées par sexe sont l'une des conditions requises pour obtenir des statistiques ventilées par genre (Agence italienne pour la coopération au développement, 2022). « Les données ventilées par sexe ont pour but de faciliter les comparaisons. Cette ventilation par sexe devrait être appliquée à l'ensemble des données, statistiques et informations recueillies. Toutes les données relatives aux budgets, à la formation, à la participation politique, etc. doivent être décomposées entre femmes et hommes » (Département des Opérations de paix des Nations Unies, 2020).

> *Dans un projet ou une politique d'adaptation aux changements climatiques, on peut par exemple faire le suivi du nombre de personnes ayant augmenté leur capacité d'adaptation ventilé par sexe (hommes, femmes) ou encore suivre le nombre d'hommes et de femmes qui siègent au COMNACC.*

L'équité de genre

« L'équité de genre fait référence aux mesures spécifiques qui sont conçues pour corriger les inégalités historiques entre les hommes et les femmes » (PNUD, 2015).

Selon le Réseau mondial de PNA, l'équité de genre est « l'impartialité ou la justice dans la façon dont les personnes sont traitées, quel que soit leur genre. La réalisation de l'équité implique souvent des mesures conçues pour compenser les désavantages historiques et socialement déterminés qui empêchent certaines personnes de jouir des mêmes droits, opportunités, ressources et récompenses que d'autres. Dans de nombreux contextes, ce sont les femmes qui sont défavorisées en raison de l'inégalité des genres. Les femmes qui présentent d'autres caractéristiques pouvant conduire à la marginalisation sociale (telles que la race, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle, entre autres) peuvent nécessiter une attention particulière pour parvenir à l'équité. Cela s'applique également aux personnes dont l'identité de genre est non binaire. L'équité mène à l'égalité » (Dazé & Church, 2019, p. 9).

Une possible mesure visant à favoriser l'équité homme-femme au Sénégal dans le processus de PNA serait par exemple de déterminer un pourcentage minimum de femmes devant siéger au COMNACC.

L'égalité de genre

« L'égalité des genres désigne l'égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes et des hommes, des filles et des garçons ainsi que des individus dont l'identité de genre est non binaire. L'égalité des genres ne veut pas dire que les personnes de tous les genres sont les mêmes. Il s'agit plutôt d'une situation dans laquelle les droits, responsabilités et opportunités des individus ne diffèrent pas selon qu'ils soient nés de sexe masculin ou féminin ou selon leur positionnement ou non dans le cadre d'une définition binaire du genre » (Dazé & Church, 2019, p. 8).

L'inclusion sociale

« Processus visant à améliorer les conditions de participation à la société, en particulier pour les personnes défavorisées, grâce à l'augmentation des débouchés, à un meilleur accès aux ressources et au renforcement du respect des droits » (GIEC, 2018).

2.0 Objectif et contenu du guide

2.1 Objectif du guide

Afin que l'ensemble de la population tire des bénéfices équitables des mesures d'adaptation prévues par les PNA, l'ensemble du processus de PNA et ses réalisations doivent tenir compte des questions de genre et d'inclusion sociale. Intégrer de façon systématique les questions de genre et d'inclusion sociale dans le processus de PNA permet de garantir que les mesures d'adaptation identifiées offrent les mêmes perspectives aux personnes vulnérables, d'éviter la mal-adaptation et de favoriser des projets et politiques d'adaptation plus justes, rentables et efficaces (Hunter & Dazé, 2024). Cela facilite aussi la réalisation des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) des pays concernés ainsi que des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Ce guide vise à fournir des directives pratiques et des outils adaptés à chaque étape du processus de PNA. Il est destiné à l'ensemble des parties prenantes du PNA. Il peut être utilisé pour développer, mettre en place et suivre et évaluer les PNA sectoriels ou le PNA national.

2.2 Contenu du guide

Ce guide présente les étapes que les acteurs peuvent suivre pour intégrer les questions de genre dans toutes les phases du processus de PNA. Il est divisé en cinq parties.

La première partie permet au lecteur de se familiariser avec le guide et avec les concepts relatifs au genre. La deuxième partie donne un aperçu du guide pour mieux comprendre et appréhender son contenu. La troisième partie est exclusivement consacrée aux progrès réalisés par le Sénégal dans la prise en compte des questions de genre ainsi que les défis qui se posent à l'ensemble des acteurs pour une parfaite intégration du genre dans l'ensemble du processus de PNA. La quatrième partie fournit une liste d'actions clés pour intégrer les questions de genre à chaque étape du processus de PNA (planification, mise en œuvre et SEA). Elle met aussi en avant des pratiques du Sénégal et d'autres pays qui peuvent servir d'inspiration pour mettre en œuvre ces actions. La cinquième partie donne un aperçu des outils principaux d'intégration du genre énumérés dans la partie 4.

La figure 3 présente un aperçu du contenu de ce guide.

Figure 3. Contenu du guide méthodologique pour l'intégration du genre

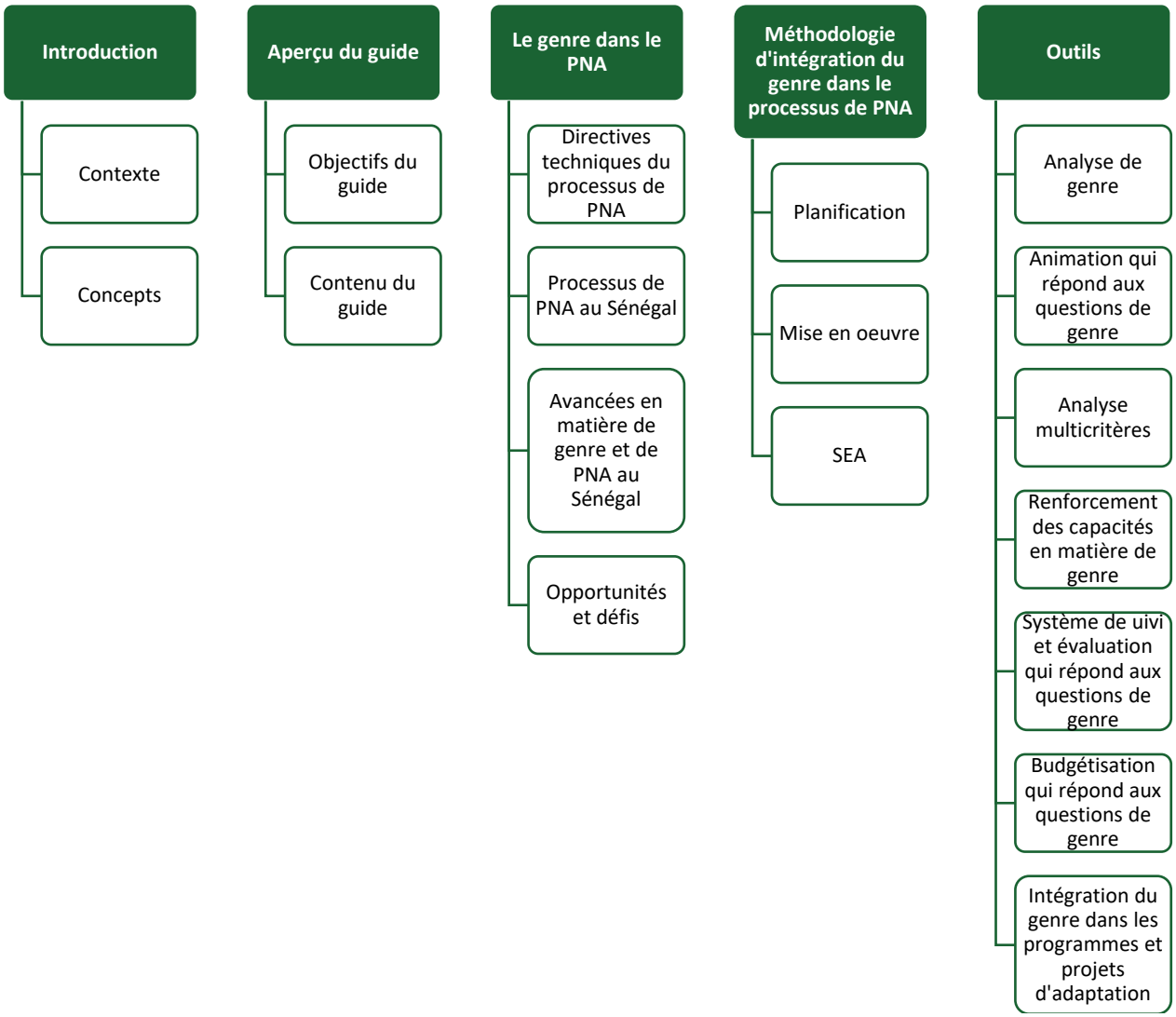

3.0 Bref rappel des directives techniques du processus de PNA

À titre de rappel, le processus de PNA a été établi par le Cadre de l'adaptation de Cancún en 2010. En complémentarité des stratégies à court terme du Programme d'action national d'adaptation (PANA), le PNA permet de soutenir les pays en développement et les PMA à identifier les priorités d'adaptation à moyen et long terme, ainsi qu'à développer des stratégies et programmes pour y répondre.

Les objectifs du processus de PNA (CCNUCC, 2011) sont de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et de renforcer la capacité d'adaptation en intégrant l'adaptation dans tous les secteurs spécifiques et dans la planification du développement national (Groupe d'experts des PMA, 2012). En effet, les États, notamment les PMA, sont encouragés à passer du PANA et des autres expériences d'adaptation individuelle à une planification globale à moyen et long terme de leur adaptation, pilotée par une feuille de route, une stratégie ou un cadre de PNA dont le pays garde la maîtrise. Le processus de PNA doit prendre en compte la dimension genre, être participatif et utiliser des approches transparentes. Le processus de PNA doit permettre d'évaluer les facteurs de vulnérabilité et d'identifier des options d'adaptation spécifiques aux besoins et capacités nationales (Badiane-Ndour et al., 2020). Le processus de PNA est composé de trois phases clés qui se chevauchent : la planification, la mise en œuvre et le SEA (voir la figure 4). Les sous-étapes de ce processus sont détaillées dans la section 5 de ce guide.

Figure 4. Les trois étapes clés du processus de PNA et les facteurs habilitants

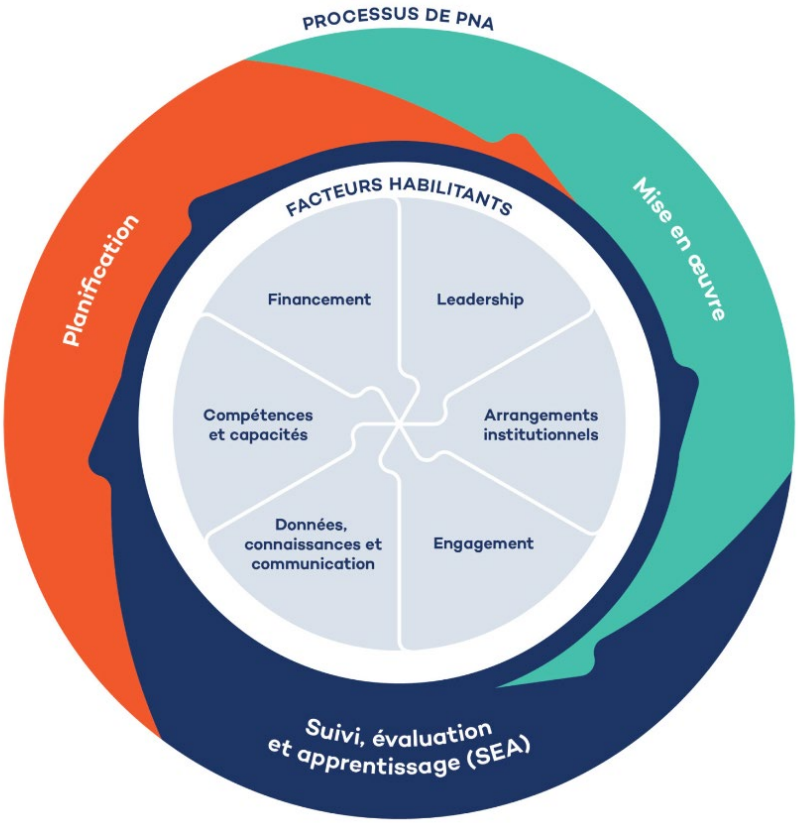

Source : Réseau mondial de PNA, 2023.

3.1 Le processus d'élaboration de PNA au Sénégal

3.1.1 Lancement du processus de PNA

Le Gouvernement de la République du Sénégal, avec l'appui du Programme d'appui global des plans nationaux d'adaptation (PAG PNA), a lancé officiellement le processus d'élaboration de son PNA en juillet 2015 en adoptant une démarche sectorielle et participative sous la coordination du ministère de l'Environnement. Dans ce cadre, neuf secteurs prioritaires les plus vulnérables ont été identifiés pour le processus de PNA. Il s'agit des secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la santé, des infrastructures routières, des ressources en eau, des zones côtières, de l'élevage, de la biodiversité ~~et~~ du tourisme et de la gestion des risques de catastrophe axée sur les inondations. Ces secteurs ont été sélectionnés sur la base de l'analyse de documents de politique tel que le Plan Sénégal Émergent (PSE) le PANA ou la CDN. Le Sénégal a choisi de développer d'abord des PNA sectoriels pour les secteurs prioritaires puis de développer un PNA global.

Un cadre institutionnel de coordination et de suivi du PNA a été mis en place avec comme composition les éléments suivants :

- Un comité de pilotage composé du METE et du COMNACC qui assure la coordination, la conduite et le suivi global et politique du processus de PNA. Il veille à la cohérence de l'élaboration des PNA sectoriels en suivant les directives techniques de la CCNUCC et du Groupe d'experts des PMA et à la cohérence des processus.
- Un comité technique composé des membres du COMNACC et des Comités Régionaux sur les Changements Climatiques (COMRECC) (secteurs public et privé, ONG, collectivités locales, recherche). Il assure la coordination globale et le suivi technique du processus de PNA avec les cadres sectoriels qui sont mis en place. Le comité technique assure aussi l'instance de validation des PNA sectoriels.
- Des comités sectoriels mis en place pour chaque secteur ayant pour but d'assurer le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des PNA sectoriels. Ces comités rendent compte au comité technique.

Figure 5. Cadre institutionnel de coordination et de suivi du processus de PNA

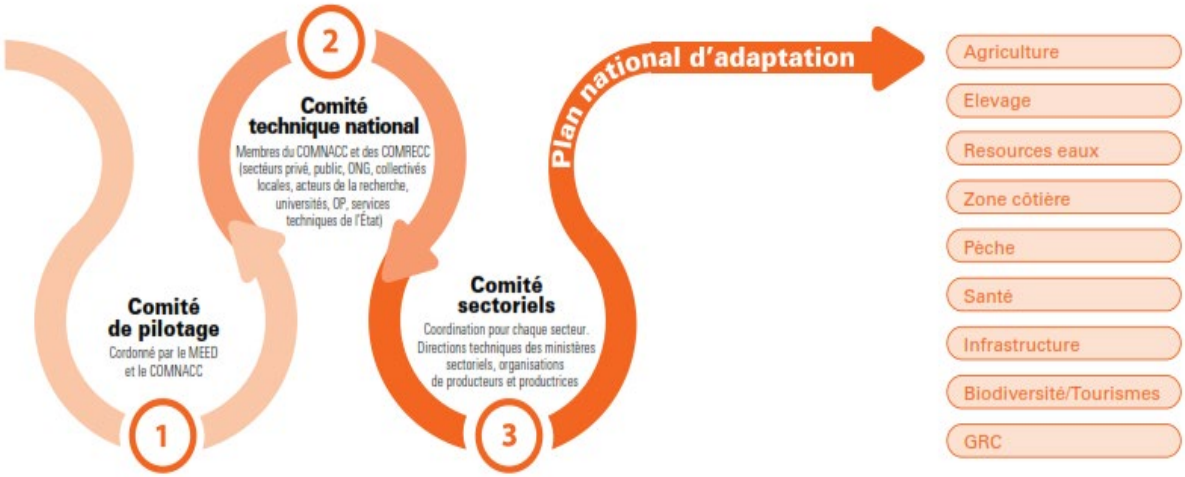

Source : Badiane-Ndour et al., 2020.

Le rapport sur l'état des lieux du processus de PNA au Sénégal établi à l'issue de l'atelier de consultation des parties prenantes a permis d'identifier de nombreux défis qui pourraient compromettre la planification et la mise en œuvre de l'adaptation aux changements climatiques (Programme d'appui global aux PNA, 2015). Il s'agit entre autres de la faible production et diffusion d'informations sur le climat auprès des décideurs et des populations touchées, l'insuffisance des capacités institutionnelles pour interpréter les informations liées aux effets néfastes des changements climatiques, la faiblesse dans la collecte et la diffusion de données météorologiques, la faible intégration des changements climatiques et du genre dans les politiques sectorielles, la faible coordination entre les structures de collecte de données, l'absence de ligne budgétaire exclusive pour l'adaptation aux changements climatiques dans son cadre de dépense, des mandats fragmentés et un manque de coordination. À la suite du lancement du processus de PNA, l'élaboration des PNA a induit la mobilisation d'appuis.

3.1.2 Mobilisation des appuis techniques et financiers pour l'élaboration de PNA

Pour l'élaboration de son PNA, le Gouvernement du Sénégal a sollicité l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers. Le tableau 1 indique les différents appuis des partenaires au processus de planification de l'adaptation.

Tableau 1. Projets d'appui au processus de PNA

Projets	Partenaires techniques et financiers	Secteurs	Zones d'intervention
COMFISH (2012 – 2018)	USAID	Pêche	National Saint-Louis, Matam, Tambacounda, Kédougou, Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Louga, Fatick, Kaolack et Dakar (élaboration du PNA pour le secteur de la pêche)
PAS-PNA (2016 – 2021)	GIZ	Agriculture, Ressources en eau, Zones côtières	Région de Fatick (élaboration d'études de vulnérabilité, renforcement des capacités et élaboration d'un document de projet pour le FVC)
ADAPT'ACTION (2018 – 2022)	AFD	Agriculture (riziculture)	Régions de Saint-Louis et Matam (réalisation d'études de vulnérabilité pour la zone agroécologique du Delta du fleuve Sénégal)
GIZC 2 (2019 – 2024)	UE	Zones côtières	Petite-Côte, Sine Saloum, Casamance et Grande-Côte (élaboration du PNA pour le secteur des zones côtières)
SAGA (2019 – 2023)	Gouvernement du Québec, FAO	Agriculture	Régions de Thiès, Louga et Kolda (réalisation d'études de vulnérabilité, renforcement des capacités des acteurs sur la planification de l'adaptation et la finance climatique et l'élaboration de plans d'action régionaux)
PNA-FEM (2020 – 2023)	FEM, PNUD	Agriculture, Infrastructures routières, Gestion des risques de catastrophe axée sur les inondations, Santé	National Régions de Kaffrine, Matam, Kédougou, Saint-Louis et Ziguinchor (élaboration des PNA des secteurs de l'agriculture, des infrastructures routières, de la gestion des risques de catastrophe axée sur les inondations et de la santé, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs)

Projets	Partenaires techniques et financiers	Secteurs	Zones d'intervention
Programme *Readiness* du FVC	FVC, PNUD	Ressources en eau, Élevage, Biodiversité et tourisme	National Régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Louga, Kaolack, Fatick, Tambacounda, Kolda et Sédhiou (élaboration des PNA des secteurs des ressources en eau, de l'élevage et de la biodiversité et du tourisme

À l'heure actuelle, six PNA sectoriels ont été élaborés sur les neuf. Il s'agit des PNA des secteurs de l'agriculture, de la santé, de la pêche, de la gestion des risques de catastrophe axée sur les inondations, des infrastructures routières et des zones côtières.

Les trois PNA restants et le PNA national seront élaborés avec l'appui du Fonds vert pour le climat (FVC) grâce à son Programme *Readiness*.

4.0 Le genre dans le PNA : progrès et défis

Le genre apparaît, de nos jours, comme un élément clé dans la planification de l'adaptation aux changements climatiques. Le Sénégal, dans son approche sectorielle de planification de l'adaptation, a tenu compte de cet aspect. Ainsi, des progrès importants ont été faits, mais il reste de nombreux défis.

4.1. Les avancées en matière de genre dans la planification de l'adaptation au Sénégal

La présente section se veut, d'une part, le reflet des progrès effectués en matière d'intégration du genre dans le processus de PNA du Sénégal et, d'autre part, des opportunités liées à l'intégration du genre dans les PNA.

4.1.1 Cadre légal et politique en faveur de l'égalité de genre

Conscient de l'enjeu du rôle des femmes dans l'atteinte des objectifs de développement durable du pays, le Sénégal a fait figure de précurseur dans la région et s'est engagé très tôt dans la lutte contre les inégalités sociales, en particulier en matière de protection et de promotion des droits de la femme et le renforcement du cadre juridique en vue de favoriser la participation politique des femmes (ministère des Finances et du Budget de la République du Sénégal, 2024).

La constitution promulguée en janvier 2001 repose sur le principe de l'égalité des sexes. En outre, le Sénégal a ratifié les principales conventions internationales et régionales relatives aux droits des femmes, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Protocole de Maputo. La loi sur la parité votée en 2010 prévoit la parité absolue homme-femme dans toutes les institutions électives et des « listes de candidatures alternativement composées de personnes des deux sexes », sous peine d'irrecevabilité. Le Sénégal a aussi mis à jour sa SNEEG en 2016. Cette stratégie a pour horizon 2016 – 2026 et pour vision de « faire du Sénégal un pays émergent en 2026 avec une société solidaire dans un État de droit, sans discrimination, où les hommes et les femmes auront les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance » (ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance de la République du Sénégal, 2016). Elle est alignée avec les axes du plan d'actions prioritaires (2019 – 2023) du PSE, qui intègrent tous deux le genre pour une participation inclusive, équitable et égalitaire des acteurs au processus de développement.

4.1.2 Progrès en matière de genre dans les PNA

Malgré les progrès réalisés et son rôle de pionnier dans la prise en compte des questions de genre, force est de constater que les politiques climatiques, plus particulièrement le processus de PNA, n'intègrent pas encore suffisamment les questions de genre et d'inclusion sociale.

L'analyse de genre relative au processus de PNA a fait ressortir certains progrès en matière d'intégration du genre, notamment le renforcement des capacités des cellules Genre et Équité sur le nexus des changements climatiques et du genre, mais aussi des femmes membres des organisations

de producteurs sur les questions de risques climatiques, l'élaboration du Plan d'Action National Genre et Climat et du Plan d'Action Genre et Changements Climatiques en agriculture, ou encore l'appui à l'intégration du genre dans les dix plans communaux de développement (ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique de la République du Sénégal, 2024).

Certains secteurs ont aussi particulièrement avancé sur ces questions et peuvent servir d'exemple, comme ceux de l'agriculture et de la pêche qui ont mené les actions présentées dans la figure 6.

Figure 6. Exemples d'activités d'intégration du genre dans les PNA des secteurs de l'agriculture et de la pêche

Agriculture	Pêche
• Étude de référence du genre et du climat • Deux microprojets sensibles au genre • Plan d'Action Genre et Changements Climatiques en Agriculture au Sénégal (Onibon et al., 2022)	• Un microprojet sensible au genre • Étude d'analyse du cadre institutionnel et réglementaire sur la prise en compte du genre dans le secteur aux niveaux national et local • Analyse de la vulnérabilité des groupes vulnérables par rapport aux risques climatiques (femmes, jeunes) • Évaluation des moyens d'existence des groupes vulnérables et leur exposition aux risques climatiques • Amélioration des moyens de production pour renforcer la résilience des femmes transformatrices

Source : Auteurs.

4.1.3 Opportunités

Il existe aujourd'hui un certain nombre d'opportunités pour mieux intégrer les questions de genre dans le processus de PNA, comme la création des cellules Genre et Équité avec des coordonnatrices très engagées sur ces questions ou la mise à jour de la SNEEG, dont l'évaluation à mi-parcours a recommandé d'intégrer la question climatique. Trois PNA sectoriels et le PNA national doivent aussi être élaborés prochainement et peuvent s'inspirer des bonnes pratiques des premiers PNA et de ce guide pour mieux intégrer le genre.

Les acquis du processus de PNA en termes de cadre institutionnel et d'engagement des acteurs sont aussi un atout, ainsi que les exigences des bailleurs de fonds climatiques sur la prise en compte du

genre dans les projets. La dynamique au niveau international notamment au sein du processus sur les négociations sur le climat (qui devrait voir le renouvellement du plan d'action genre) est aussi favorable à une meilleure intégration de ces questions.

4.2 Les défis

La prise en compte du genre dans les PNA du Sénégal, comme dans de nombreux autres pays, pose plusieurs défis. Voici quelques-uns des principaux défis liés à cette question :

- Manque de données désagrégées par sexe : Une des premières difficultés est l'absence de données fiables et désagrégées par sexe. Cela rend difficile l'évaluation des impacts spécifiques des changements climatiques sur les hommes et les femmes, ainsi que l'identification des besoins particuliers de chaque groupe.
- Inégalités structurelles : Les inégalités préexistantes entre les genres dans les domaines économique, social et politique peuvent entraver l'intégration du genre dans les politiques d'adaptation. Les femmes, souvent moins représentées dans les instances de décision, peuvent voir leurs besoins négligés.
- Accès limité aux ressources : Les femmes, en particulier dans les zones rurales, ont souvent un accès limité aux ressources telles que la terre, le crédit et l'éducation, ce qui peut limiter leur capacité à s'adapter aux impacts des changements climatiques.
- Faible sensibilisation et formation : Il peut y avoir un faible niveau de sensibilisation et de formation sur l'importance de l'intégration du genre dans les plans d'adaptation. Cela inclut la nécessité de former les décideurs et les parties prenantes à comprendre comment les changements climatiques affectent différemment les hommes et les femmes.
- Participation limitée des femmes : Dans le processus de planification et de mise en œuvre des politiques d'adaptation, la participation des femmes est souvent insuffisante. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont les normes socio-culturelles, des contraintes économiques ou un manque de plateformes permettant aux femmes d'exprimer leurs préoccupations.
- Manque de financement : Les initiatives visant à intégrer le genre dans les plans d'adaptation peuvent souffrir d'un manque de financement. Les ressources allouées aux projets d'adaptation aux changements climatiques pourraient ne pas tenir compte des besoins spécifiques liés au genre.
- Coordination intersectorielle : L'adaptation aux changements climatiques nécessite une approche intégrée qui implique plusieurs secteurs. La coordination entre les différents ministères et acteurs, tout en tenant compte des dimensions du genre, peut s'avérer complexe.
- Résistances culturelles : Dans certaines communautés, des attitudes et des croyances culturelles peuvent résister à l'égalité de genre, ce qui complique la mise en œuvre de politiques qui visent à intégrer le genre dans les stratégies d'adaptation.

Pour relever ces défis, il est essentiel de promouvoir des approches participatives qui engagent les femmes dans le processus de décision, de recueillir des données désagrégées, de sensibiliser les acteurs concernés et d'assurer un financement adéquat pour des initiatives sensibles au genre.

Ce guide devrait permettre de mieux faire face à ces défis en donnant des clés pour améliorer la participation des femmes aux différentes étapes du processus et la coordination intersectorielle, de contribuer au renforcement des connaissances et compétences sur l'intégration du genre dans le processus de PNA, ou encore de favoriser la collecte, l'analyse et le partage de données désagrégées par sexe.

5.0 Démarche méthodologique de l'intégration du genre dans les PNA sectoriels et le PNA global

Pour chaque étape du processus de PNA, une ou plusieurs actions clés pour intégrer le genre et l'inclusion sociale ont été identifiées. La section 5.1 donne un aperçu de ces actions clés. La section 5.2 revient sur chaque étape du processus pour détailler les actions clés.

5.1 Identification des points d'entrée pour l'intégration du genre dans le processus de PNA

Tableau 2. Résumé des points d'entrée pour l'intégration du genre dans le processus de PNA

Phases	Étapes du processus de PNA		Description de l'étape (Adapté du Groupe d'experts des PMA, 2012)	Actions clés pour intégrer le genre et l'inclusion sociale dans chaque étape (Adapté de Dazé & Church, 2019)
Planification	1	Lancement du processus	Cette étape vise à organiser une rencontre nationale regroupant l'ensemble des acteurs pouvant jouer un rôle dans le processus de PNA (décideurs, ministères sectoriels, secteur privé, OSC, universitaires, parlementaires).	Établir un mandat clair d'intégration du genre à toutes les étapes du processus de PNA. Faciliter la participation des acteurs du genre et de l'inclusion sociale et des représentants du ministère chargé des questions de genre et d'inclusion sociale, des femmes et des personnes sous-représentées, aux ateliers de lancement.
	2	Recensement	Le recensement permet de faire un état des lieux de l'ensemble des informations, études, données disponibles en termes de vulnérabilité, projets d'adaptation et capacités d'adaptation, mais aussi des capacités (techniques, institutionnelles, informations climatiques) nationales sur la	Identifier et recenser l'ensemble des données disponibles et des lacunes en matière d'intégration du genre et d'inclusion sociale dans les informations, données et connaissances disponibles sur la vulnérabilité face aux changements climatiques, les capacités et projets d'adaptation et la

Phases	Étapes du processus de PNA		Description de l'étape (Adapté du Groupe d'experts des PMA, 2012)	Actions clés pour intégrer le genre et l'inclusion sociale dans chaque étape (Adapté de Dazé & Church, 2019)
			planification de l'adaptation aux changements climatiques, d'identifier les lacunes et de proposer les améliorations nécessaires pour combler ces lacunes.	planification de l'adaptation et son système de SEA. Analyser l'intégration du genre dans les arrangements institutionnels pour l'adaptation.
	3	Gestion des lacunes	Il s'agira d'examiner les moyens de combler les lacunes en matière de capacités technique, institutionnelle et juridique et les ressources nécessaires à mobiliser.	Formuler des recommandations visant à combler les lacunes en matière de prise en compte du genre et de l'inclusion sociale.
	4	Évaluation des facteurs de vulnérabilité au climat et identification des options d'adaptation aux niveaux national, sectoriel et local	Cette étape permet d'évaluer la vulnérabilité des secteurs, d'une zone, d'un écosystème ou d'une région et d'identifier l'ensemble des mesures et options d'adaptation.	Intégrer les questions de genre et d'inclusion sociale dans les analyses de vulnérabilités, besoins et capacités d'adaptation qui seront menées. Identifier les activités spécifiques à l'égalité de genre et l'inclusion sociale nécessaires pour un PNA équitable qui répondra aux questions de genre au niveau sectoriel, mais aussi institutionnel.
	5	Examen et analyse des options d'adaptation	Cette étape permet d'évaluer les différentes options d'adaptation, y compris leurs coûts et avantages économiques, écosystémiques et sociaux, ainsi que les éventuels impacts (positifs et négatifs) non intentionnels des mesures d'adaptation.	S'assurer que les options proposées répondent aux besoins, capacités et vulnérabilités différenciés des hommes, femmes et autres personnes vulnérables, marginalisées ou victimes de discrimination (identifiées lors des étapes précédentes).

Phases	Étapes du processus de PNA		Description de l'étape (Adapté du Groupe d'experts des PMA, 2012)	Actions clés pour intégrer le genre et l'inclusion sociale dans chaque étape (Adapté de Dazé & Church, 2019)
				Évaluer la contribution des options proposées en matière d'égalité de genre et d'inclusion sociale et les impacts et bénéfices des mesures d'adaptation sur les personnes vulnérables (femmes, hommes, personnes âgées, personnes vivant avec un handicap). Intégrer les coûts relatifs au fait d'utiliser pour chaque option une approche qui répond aux questions de genre dans l'évaluation des coûts. S'assurer de la participation des acteurs et experts du genre et de l'inclusion sociale lors de l'examen et l'analyse des options d'adaptation.
	6	Priorisation des options d'adaptation (choix des critères)	Une fois les options identifiées, il s'agira de définir des critères nationaux d'évaluation et de procéder à la priorisation des options à travers un atelier.	Inclure le genre et l'inclusion sociale dans la liste des critères qui seront utilisés durant l'exercice de priorisation. S'assurer que les acteurs du genre et de l'inclusion sociale soient consultés durant cet exercice de priorisation et que leurs avis soient pris en compte.
	7	Élaboration et diffusion des PNA	Il s'agira d'élaborer le document de PNA, l'élément central du processus de PNA, et de le partager avec l'ensemble des acteurs en vue de sa	Intégrer le genre de manière transversale dans l'ensemble du document de PNA (principe directeur, objectif, résumé des vulnérabilités, options

Phases	Étapes du processus de PNA		Description de l'étape (Adapté du Groupe d'experts des PMA, 2012)	Actions clés pour intégrer le genre et l'inclusion sociale dans chaque étape (Adapté de Dazé & Church, 2019)
			mise en œuvre et de son appropriation.	d'adaptation, système de SEA, financement).
	8	Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement au niveaux national, sectoriel et local	Sur la base du document de PNA validé, cette étape vise à intégrer l'adaptation dans les documents de politique, particulièrement aux niveaux suivants : • Au niveau macro ou national : les documents de politique macro-économique du pays, dont le PSE • Au niveau sectoriel : les LPSD • Au niveau local : les plans de développement communaux et les plans départementaux de développement	Considérer le genre, l'inclusion sociale et les changements climatiques comme des questions transversales dans la planification du développement au niveaux national, sectoriel et local. Aligner les processus de budgétisation sensible au climat et au genre. Intégrer le genre et l'inclusion sociale dans les méthodologies d'élaboration des plans communaux ou départementaux de développement ou les plans sous-nationaux d'adaptation.
Mise en œuvre	9	Élaboration de la stratégie de mise en œuvre du PNA	Définir la stratégie de mise en œuvre la plus appropriée en identifiant plus précisément les bénéficiaires ciblés, le calendrier détaillé ou les conditions de mobilisation des ressources. Définir une stratégie de financement climat et, éventuellement, un plan d'investissement.	S'assurer de la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale dans l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre, la stratégie de financement et le plan d'investissement. Si cela est pertinent, développer une stratégie de genre, d'inclusion sociale et d'adaptation spécifique (portant sur l'ensemble des secteurs prioritaires ou une par secteur) pour faciliter la priorisation et la mise en œuvre des actions en

Phases	Étapes du processus de PNA		Description de l'étape (Adapté du Groupe d'experts des PMA, 2012)	Actions clés pour intégrer le genre et l'inclusion sociale dans chaque étape (Adapté de Dazé & Church, 2019)
				matière de genre et d'inclusion sociale.
	10	Mise en œuvre concrète des options prioritaires d'adaptation	Mettre en place un comité de validation des projets (si nécessaire). Développer ou identifier des notes conceptuelles et propositions complètes de projets, trouver des financements et mettre en œuvre, suivre et évaluer les options d'adaptation prioritaires.	S'assurer qu'au moins un.e expert.e genre et/ou inclusion participe à ce comité de validation. S'assurer de la participation équitable des femmes dans le comité de validation. S'assurer de la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'adaptation priorisés à travers un ajustement des axes stratégiques, des objectifs, des résultats attendus et des activités mises en œuvre. Suivre et évaluer le niveau de prise en compte du genre et de l'inclusion sociale dans les projets validés (et développer l'outil

Phases	Étapes du processus de PNA		Description de l'étape (Adapté du Groupe d'experts des PMA, 2012)	Actions clés pour intégrer le genre et l'inclusion sociale dans chaque étape (Adapté de Dazé & Church, 2019)
				approprié pour le faire si nécessaire). Faire bénéficier les femmes ou les associations travaillant sur le genre de financements climat.
Système de SEA	11	Suivi du processus de PNA	Identifier les (quelques) éléments du processus de PNA qui seront évalués par des mesures qualitatives et quantitatives de la performance dans le cadre d'une analyse des progrès effectués, de l'efficacité du processus et de ses lacunes	Intégrer le genre dans les systèmes de SEA des PNA des façons suivantes : • Associer des experts du genre et de l'inclusion sociale au développement du système de SEA • Recueillir des données désagrégées par genre et idéalement aussi par âge et autres critères sociaux importants • Intégrer au moins un objectif sur les questions d'égalité de genre et d'inclusion sociale et un indicateur associé • Examiner les progrès réalisés en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes
	12	Examen du processus de PNA et évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes	L'examen du processus de PNA porte sur les quatre étapes du processus. Il consiste en la collecte d'informations sur le processus de PNA qui doivent ensuite être évaluées grâce à un système	Mener une évaluation du processus de PNA qui accomplira les buts suivants : • Inclusion des acteurs de genre et de l'inclusion sociale

Phases	Étapes du processus de PNA		Description de l'étape (Adapté du Groupe d'experts des PMA, 2012)	Actions clés pour intégrer le genre et l'inclusion sociale dans chaque étape (Adapté de Dazé & Church, 2019)
			de suivi et évaluation national pour informer les parties prenantes nationales et la COP des avancées du processus.	• Examiner les progrès réalisés en matière d'égalité de genre, d'inclusion sociale et d'autonomisation des femmes au cours du processus de PNA (au niveau des impacts, mais aussi au niveau institutionnel) • Examiner le degré d'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans les projets d'adaptation financés Développer et utiliser un outil spécifique pour évaluer l'intégration du genre dans les activités entreprises dans le cadre du PNA. Prévoir des activités d'apprentissage sur les questions de genre et d'inclusion sociale.
	13	Actualisation itérative des PNA	Cette étape permet de procéder à l'actualisation du PNA conformément au mandat du mécanisme de coordination afin d'accroître l'ambition du processus de PNA.	Accroître le niveau d'ambition de la réponse aux questions de genre dans le processus de PNA au fil du temps. Aligner le PNA avec les évolutions des politiques de genre.
	14	Sensibilisation et notification	Communiquer autour des progrès réalisés et des enseignements tirés relatifs à l'intégration dans le processus de PNA.	Communiquer autour des progrès réalisés et des enseignements tirés relatifs à l'intégration dans le processus de PNA des considérations liées au

Phases	Étapes du processus de PNA		Description de l'étape (Adapté du Groupe d'experts des PMA, 2012)	Actions clés pour intégrer le genre et l'inclusion sociale dans chaque étape (Adapté de Dazé & Church, 2019)
			Diffuser les documents de planification et les résultats du processus de PNA.	genre (communications nationales, communications pour l'adaptation). Avoir une communication sensible au genre et notamment diffuser les progrès réalisés sur le processus de PNA aux acteurs du genre et s'assurer que les outils de communication soient adaptés aux différents publics et notamment aux personnes les plus vulnérables.

5.2 Démarche d'intégration du genre et de l'inclusion sociale

Cette section reprend chaque étape présentée dans la section 5.1 en décrivant les activités principales de l'étape et en détaillant plus précisément les actions d'intégration du genre à mettre en œuvre. Pour la majorité des étapes, une ou plusieurs pratiques inspirantes misent en œuvre par le Sénégal ou par d'autres pays sont présentées pour donner des détails plus concrets sur la marche à suivre. Les outils clés utiles pour cette étape sont aussi mis en avant dans un encadré ; ils sont aussi détaillés dans la section 6 de ce guide.

Il est important de noter que parfois les actions qui sont proposées seront mises en œuvre par des consultant.es. Il s'agira dans ce cas d'intégrer les actions pertinentes dans les mandats et de s'assurer que les consultant.es recruté.es auront les connaissances et compétences nécessaires pour intégrer les questions de genre et d'inclusion sociale de manière efficace et qualitative.

5.2.1 Étape 1 : Lancement du processus

Le lancement du processus de PNA permet d'établir un engagement de haut niveau avec les acteurs du secteur et détermine la dynamique du processus pour la suite. Intégrer les questions de genre et d'inclusion sociale et en particulier impliquer l'ensemble des acteurs du genre et de l'inclusion sociale dès le début permet de lancer un processus inclusif qui répondra aux questions de genre.

Outil clé à utiliser à cette étape :

Animation qui répond aux questions de genre

Tableau 3. Actions d'intégration du genre dans l'étape de lancement du processus de PNA

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Organisation d'un atelier d'information et d'échanges à l'attention de tous les acteurs, notamment les représentants sectoriels, les chercheurs, le secteur privé, les OSC, les collectivités territoriales et des décideurs politiques sur les objectifs du processus de PNA, la démarche d'élaboration et la définition du rôle des différents acteurs	• Mener une cartographie des acteurs pour identifier les acteurs intervenant sur l'égalité de genre, l'autonomisation des femmes, l'inclusion sociale et la justice climatique, notamment les experts et institutions gouvernementales du genre et de l'inclusion sociale (ministère de la Famille et de la Solidarité, Observatoire national de la parité, cellules Genre et Équité), les OSC, les acteurs universitaires et les organisations de défense des droits de la personne pour appuyer une prise en compte effective du genre et de l'inclusion sociale. • Utiliser des méthodes de facilitation sensibles au genre et inclusives pour s'assurer que la parole de l'ensemble des acteurs soit prise en compte et notamment : • Impliquer ces différentes parties prenantes dans l'atelier de lancement du processus de PNA • S'assurer d'une représentation équitable des hommes et des femmes lors de cet atelier pour obtenir un engagement de haut niveau et dès le début du processus • Encourager la participation active des femmes
2	Déclinaison d'une feuille de route pour le processus de PNA	Prendre en compte la dimension du genre et de l'inclusion sociale dans les axes, objectifs, résultats et indicateurs de suivi et évaluation des activités de la feuille de route du PNA.
3	Établissement d'un cadre institutionnel de coordination, de conduite et de suivi du processus au niveaux national et local	• Établir un mandat clair d'intégration du genre à toutes les étapes du processus de PNA. • Mettre en place une équipe chargée de coordonner le processus de PNA en enrôlant dans le comité technique de pilotage du processus des experts en genre, inclusion sociale et climat, comme un représentant du ministère responsable du genre, le point focal genre, une représentante des organisations de

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
		femmes ou une ou des représentante.s des ONG travaillant sur les questions de genre. • Mettre en place un groupe de travail genre et adaptation (ou climat) sectoriel et/ou global relié au cadre institutionnel existant afin de discuter plus précisément de ces questions. • Inclure les questions de genre et d'inclusion sociale dans les mandats des comités mis en place lorsque cela est possible et pertinent. • Un accord d'entente avec le ministère responsable du genre peut être établi pour définir de façon précise les rôles des différents acteurs.

Pratique inspirante 1. Implication des organisations de femmes dans le lancement du processus de PNA du secteur de la pêche

Lors de l'atelier de lancement, l'implication des femmes s'est faite à travers la présence de l'experte genre de la Direction des Pêches maritimes ainsi que les représentantes du Réseau national des Femmes de la Pêche Artisanale du Sénégal et de la Fédération nationale des Femmes transformatrices, qui sont des organisations membres du Conseil national interprofessionnel de la Pêche artisanale au Sénégal.

Selon le point focal changement climatique de la Direction des Pêches maritimes qui a coordonné le processus d'élaboration du PNA du secteur de la pêche et de l'aquaculture, cet atelier a permis de sensibiliser les organisations de femmes sur la nécessité de protéger certaines espèces intégralement ou partiellement protégées. En matière de système d'alerte précoce, les femmes sont maintenant prises en compte dans les messages liés aux conditions météorologiques, ce qui leur permet de sensibiliser et d'inciter à leur tour leurs maris pêcheurs au port de gilets de sauvetage en se rendant en haute mer.

5.2.2 Étape 2 : Le recensement

Le recensement permet de dresser l'état des lieux de l'ensemble des informations, connaissances et données scientifiques disponibles sur les incidences des changements climatiques, la vulnérabilité des populations et des écosystèmes, les politiques, programmes et projets d'adaptation, les capacités,

Outils clés à cette étape :

- Analyse de genre
- Animation qui répond aux questions de genre

les besoins et les lacunes en termes de planification de l'adaptation aux changements climatiques, en vue de proposer les améliorations nécessaires (Groupe d'experts des PMA, 2012). Recenser les besoins, capacités et lacunes en termes d'égalité de genre et d'inclusion sociale à cette étape permet une meilleure prise en compte du genre aux étapes suivantes.

Tableau 4. Actions d'intégration du genre dans l'étape de recensement

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Identification des informations, données et connaissances disponibles sur les vulnérabilités, les stratégies et capacités d'adaptation aux changements climatiques, l'intégration de l'adaptation dans la planification et la budgétisation et le suivi et évaluation au niveau national	Recenser et examiner des analyses pertinentes relatives au genre et aux données ventilées par sexe dans les études de vulnérabilités aux changements climatiques disponibles et dans les notifications d'autres domaines tels que les ODD, la CDN et la Stratégie Nationale de Développement (SND) adossée à la vision 2050. Recenser et examiner les connaissances endogènes et les savoir-faire locaux des femmes et des communautés vulnérables en matière de capacités d'adaptation pouvant contribuer à la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Identifier les données disponibles sur les stratégies d'adaptation spécifiques aux hommes et aux femmes et autres groupes vulnérables (personnes handicapées, personnes âgées). Analyser les informations et données ventilées par sexe pour déterminer les vulnérabilités et capacités d'adaptation liées aux dynamiques de genre.
2	Identification des lacunes en matière de vulnérabilités, de stratégies et capacités d'adaptation aux changements climatiques, d'intégration de l'adaptation dans la planification et la budgétisation, de suivi et évaluation et de propositions d'améliorations nécessaires pour combler ces lacunes	Pour que l'ensemble des acteurs puisse participer pleinement au processus de PNA, les lacunes et besoins doivent refléter la question du genre en ressortant les informations en lien avec ces principaux facteurs de succès. Identifier dans les stratégies et capacités d'adaptation les lacunes en matière d'intégration du genre en vue de les combler. Comprendre les contraintes à une bonne participation des femmes et des groupes marginalisés à la prise de décision dans la planification, la mise en œuvre et le suivi et

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
		évaluation du processus de PNA et proposer des solutions pour lever ces contraintes.

Pratique inspirante 2. Utilisation de l'analyse de genre pour orienter le processus de PNA en Guinée

Pour s'assurer de la prise en compte de la dimension du genre dans le processus de PNA de la République de Guinée, le ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts de la Guinée s'est appuyé sur une analyse de genre au tout début du processus. L'analyse a permis d'identifier les barrières socioculturelles et socioéconomiques auxquelles font face les femmes en Guinée et qui sont de nature à les rendre plus vulnérables aux impacts des changements climatiques. Parmi les facteurs qui rendent les femmes guinéennes plus vulnérables aux impacts des changements climatiques, le rapport d'analyse a identifié les rôles basés sur le genre des femmes, les obstacles des femmes dans l'accès aux ressources, la marginalisation sociale, leur faible participation à la prise de décision au sein du ménage et au-delà, les violences basées sur le genre, les mutilations génitales féminines, le faible taux d'alphabétisation des femmes et leur faible représentation au sein du gouvernement (Dazé & Church, 2019). L'analyse de genre a aussi révélé une analyse limitée de la dimension du genre en matière de vulnérabilité aux changements climatiques et une faible articulation entre le genre et les changements climatiques au plan politique, bien qu'ils soient tous les deux considérés comme des piliers dans la vision du pays pour 2040.

Pour mieux intégrer le genre dans son processus de PNA, le rapport a recommandé que la Guinée mette en place de liens fonctionnels entre les mécanismes de coordination pour les changements climatiques et le genre, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs du genre et de l'adaptation afin de leur permettre de collaborer plus efficacement sur des approches intégrées (Dazé & Church, 2019).

5.2.3 Étape 3 : Gestion des lacunes

Cette étape permet d'examiner les moyens de combler les lacunes en matière de capacités technique, institutionnelle et juridique et les ressources nécessaires à mobiliser, dont celles en matière de prise en compte du genre et d'inclusion sociale.

Outils clés à cette étape :

- Analyse de genre
- Animation qui répond aux questions de genre

Tableau 5. Actions d'intégration du genre dans l'étape de gestion des lacunes

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Combler les lacunes en matière de capacités techniques, institutionnelles et juridiques et les ressources nécessaires à mobiliser	Renforcer la collaboration entre le ministère responsable du genre et le METE éventuellement à l'aide d'un protocole d'entente (par exemple : mobilisation des ressources financières pour le renforcement de capacité des cellules Genre et Équité). Doter le COMNACC d'un organe interne genre et climat pour institutionnaliser la présence en son sein des points focaux genre et climat. Inclure la dimension genre dans les termes de références ou objectifs des différents comités du PNA. Intégrer la cellule Genre et Équité dans le comité sectoriel du ministère. Veiller à ce que des solutions adaptées soient apportées aux lacunes identifiées par l'ensemble des groupes (hommes, femmes, personnes handicapées).
2	Identifier et sensibiliser sur les opportunités d'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification	Déceler et saisir toutes les opportunités d'intégration du genre dans la planification de l'adaptation aux changements climatiques.
3	Concevoir et mettre en œuvre des programmes de communication et de sensibilisation	Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication inclusive adressée à toutes les parties prenantes. Sensibiliser les communautés pour comprendre les perceptions et les enjeux sur les changements climatiques. Sensibiliser et renforcer les capacités des parties prenantes sur les différentes étapes du processus de PNA en matière de genre et de financements climatiques, en particulier pour les acteurs suivants : • Ministère responsable du genre • Cellules Genre et Équité des ministères

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
		• Points focaux climat • COMNACC, Cellule de l'Évaluation de la Performance ou entité équivalente Rendre plus équitable l'accès des femmes aux sources de financement grâce à un partage plus important de l'information et des formations sur les opportunités de financements climatiques. Mettre en œuvre de façon effective la budgétisation sensible au genre. Promouvoir une justice climatique qui tient compte des droits des femmes et des groupes marginalisés dans les stratégies et mesures d'adaptation. Soutenir l'entrepreneuriat féminin et des personnes vulnérables dans les métiers verts des secteurs prioritaires du processus de PNA. Intégrer les femmes et les personnes vulnérables à tous les processus de prise de décisions concernant la planification, la mise en œuvre et le suivi et évaluation de l'adaptation.

Pratique inspirante 3. Organisation de sessions de renforcement des capacités sur les questions de genre et de climat du Projet PNA-FEM

Dans le cadre du projet d'appui au PNA du Sénégal (PNA-FEM) financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dont l'objectif était de renforcer les capacités des ministères sectoriels, des services déconcentrés de l'État et des collectivités territoriales sur les changements climatiques et leur intégration dans la planification, plusieurs sessions ont permis de renforcer les capacités des femmes ou de renforcer les capacités des différents secteurs sur les questions de genre.

Le projet est mené en collaboration avec la Direction chargée de la lutte contre les changements climatiques. Afin de combler les lacunes liées au processus de PNA, des formations ont été tenues au profit des organisations de producteurs sur la gestion des risques climatiques. Plus de la moitié des 238 bénéficiaires des formations étaient des femmes, soit 173. Des sessions de formation ont également été organisées pour les cellules Genre et Équité des ministères sectoriels et de la Direction de l'Equité et de l'Égalité de Genre (17 femmes et un homme) et pour les membres de l'Association des femmes de l'Afrique de l'Ouest.

5.2.4 Étape 4 : Évaluation des facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques et identification des options d'adaptation aux niveaux national, sectoriel et local

Cette étape permet d'évaluer la vulnérabilité des secteurs, d'une zone, d'un écosystème ou d'une région et d'identifier l'ensemble des mesures et options d'adaptation. Analyser et prendre en compte les différences de genre et sociales dans les besoins et capacités d'adaptation sont des éléments clés pour favoriser un processus de PNA qui répondra aux questions de genre et qui sera socialement inclusif.

Outils clés à utiliser à cette étape :

- Analyse de genre
- Animation qui répond aux questions de genre

Tableau 6. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'évaluation des facteurs de vulnérabilité et d'identification des options d'adaptation

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Analyse des principales vulnérabilités et capacités d'adaptation aux changements climatiques	Mobiliser des experts en genre lors des analyses de vulnérabilité et de capacité d'adaptation aux changements climatiques afin d'intégrer ces sujets dans la méthodologie choisie et de pouvoir disposer d'une analyse qui met en avant les vulnérabilités spécifiques des femmes et autres groupes vulnérables.
2	Évaluation des impacts des changements climatiques	Évaluer les impacts des changements climatiques spécifiques aux différents groupes (hommes,

		femmes, jeunes, personnes handicapées, personnes âgées).
3	Identification des options d'adaptation permettant de réduire l'impact des changements climatiques ou d'en exploiter les opportunités	Identifier des options d'adaptation inclusives visant les femmes, les hommes et les groupes marginalisés en tenant compte des rôles et responsabilités socialement acceptables et produisant des avantages équitables.

5.2.5 Étape 5 : Examen et analyse des options d'adaptation

L'examen des options d'adaptation permet d'analyser plus précisément les options d'adaptation proposées suivant des critères définis au préalable et en tenant compte des impacts positifs et négatifs non intentionnels. S'assurer que ces options répondent aux besoins, capacités et vulnérabilités des différents groupes sociaux est essentiel à cette étape. Il est aussi important de comprendre quels seront les impacts potentiels de ces options sur les questions d'égalité de genre et d'inclusion sociale.

Tableau 7. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'examen et d'analyse des options d'adaptation

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre
1	Examiner et évaluer les options d'adaptation à la lumière de leurs coûts et avantages économiques, écosystémiques et sociaux et de leurs impacts non intentionnels positifs et négatifs.	S'assurer que les options proposées répondent aux besoins, capacités et vulnérabilités différenciées des hommes, femmes et autres groupes marginalisés ou victimes de discrimination (identifiés lors des étapes précédentes). Évaluer la contribution des options proposées en matière d'égalité de genre et d'inclusion sociale et les impacts et bénéfices des mesures d'adaptation sur les personnes vulnérables (femmes, hommes, personnes âgées, personnes vivant avec un handicap). Intégrer les coûts additionnels relatifs au fait d'utiliser pour chaque option une approche qui répond aux questions de genre dans l'évaluation des coûts. S'assurer de la participation des acteurs et experts du genre et de l'inclusion sociale lors de l'examen et l'analyse des options d'adaptation.

5.2.6 Étape 6 : Priorisation des options d'adaptation

Cette étape, qui se déroule une fois qu'une liste d'options d'adaptation a été identifiée, permet de prioriser les options proposées grâce à l'utilisation de critères d'évaluation définis au niveau national. L'inclusion du genre et des questions sociales dans les critères de priorisation est primordiale à cette étape pour garantir la priorisation d'options d'adaptation qui renforcent la résilience et contribuent également à l'égalité de genre.

Outils clés à utiliser à cette étape :

- Analyse multicritères
- Animation qui répond aux questions de genre

Tableau 8. Actions d'intégration du genre dans l'étape de priorisation des options d'adaptation

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Hiérarchisation des options d'adaptation visant à limiter ou réduire l'ampleur des conséquences et la probabilité d'occurrence d'un impact due aux changements climatiques	Impliquer les femmes et les hommes, y compris les points focaux genre sectoriels, le ministère chargé du genre, les experts en genre et les groupes marginalisés, dans l'élaboration des critères de priorisation des options d'adaptation et dans l'évaluation des options en fonction des critères choisis. Inclure l'égalité de genre et l'inclusion sociale dans les critères de priorisation et d'évaluation des options d'adaptation en se servant des résultats de l'analyse de genre pour s'assurer qu'elles profitent de façon équitable Veiller à ce que les mesures d'adaptation procurent des avantages équitables pour les hommes, les femmes et les différents groupes marginalisés en garantissant un processus transparent et inclusif de priorisation des options d'adaptation.

Pratique inspirante 4. Prise en compte du genre dans la priorisation des options d'adaptation au Burkina Faso et au Bangladesh

Au Burkina Faso, les femmes et leurs organisations ont été impliquées dès la phase d'élaboration du processus de PNA, étant donné les liens forts qui existent entre la vulnérabilité aux changements climatiques et les inégalités de genre. Cette démarche inclusive a eu comme résultat une prise en compte de leurs besoins d'adaptation spécifiques, une meilleure connaissance des pratiques d'adaptation et une participation aux instances de prise de décisions, y compris celles concernant la priorisation des options d'adaptation. C'est ainsi que le renforcement des capacités des associations de femmes à mettre en œuvre des mesures d'adaptation, la promotion des activités génératrices de revenus (AGR) pour les femmes et les mesures visant à apporter des solutions à la pénurie d'eau ont été retenues parmi les options d'adaptation prioritaires.

Le Bangladesh a utilisé le genre et l'inclusion sociale comme critère de priorisation des options d'adaptation. Les huit critères suivants – qui suivent les directives du Groupe d'experts dans le cadre de la CCNUCC – ont été utilisés pour mener l'évaluation et la hiérarchisation des interventions identifiées :

1. Temps d'action basé sur l'émergence de projets d'adaptation d'ici les années 2030 et 2041 ou au-delà suivant la vision de développement
2. Potentiel de réduction des risques liés aux changements climatiques ou efficacité de l'adaptation
3. Coûts de l'adaptation
4. Avantages de l'adaptation
5. Robustesse ou flexibilité de l'adaptation
6. Dimension de genre et d'inclusion sociale
7. Respect de l'environnement
8. Co-bénéfices sociaux et environnementaux

En ce qui concerne le genre et l'inclusion sociale, les experts ont analysé si les mesures étaient propices à la prise en compte des besoins locaux d'adaptation par le biais de processus participatifs répondant aux dimensions de genre, aux personnes handicapées, aux jeunes, aux enfants, aux personnes âgées, aux communautés ethniques ou à d'autres groupes socialement défavorisés, en ne laissant personne de côté.

Source : Dazé & Church, 2019.

5.2.7 Étape 7 : Élaboration et diffusion des documents de PNA

Au cours de cette étape, il s'agit d'élaborer de manière participative le document de PNA puis de le diffuser à l'ensemble des acteurs. La façon dont sont abordées les questions de genre et d'inclusion sociale dans le document sont clés pour influencer les autres phases de mise en œuvre et de SEA du PNA.

Outils clés à utiliser à cette étape :

Animation qui répond aux questions de genre

Tableau 9. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'élaboration et de diffusion des documents de PNA

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre
1	Décliner dans les documents de planification élaborés au cours du processus de PNA la façon dont les ambitions d'intégration du genre seraient réalisées	Traiter de façon appropriée les questions de genre dans chaque section du document de planification pour matérialiser le mandat d'intégration du genre dans le PNA. Associer les experts en genre, les points focaux genre des ministères et les organisations de femmes dans la réalisation des documents de planification élaborés au cours du processus de PNA. Prendre en compte les indicateurs de progrès sur l'égalité de genre et les données ventilées par sexe dans les mécanismes de suivi et évaluation du PNA.
2	Communiquer et diffuser les PNA et leurs résultats au niveau national	Mettre en œuvre une stratégie de communication inclusive adressée à toutes les parties prenantes nationales et veiller à ce que les messages diffusés soient compréhensibles de tous et toutes et comportent des messages spécifiques sur le genre et l'adaptation.

Pratique inspirante 5. Stratégie de communication pour le processus de PNA de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a mis au point une stratégie de communication pour son processus de PNA (2023 – 2030) qui a pour objectif de rendre visible les options d'adaptation pour construire une société résiliente aux changements climatiques d'ici 2030 (ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique de la Côte d'Ivoire, 2024). Afin de prendre en compte les questions de genre, cette stratégie a :

1. Intégré des messages clefs qui prennent en compte les questions de genre, par exemple : « Les personnes marginalisées, souvent des femmes, des jeunes, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques, mais sont aussi des acteurs et actrices du changement et doivent pouvoir participer au même titre que les hommes aux mécanismes de prise de décisions sur les questions d'adaptation aux changements climatiques, et ce à tous les niveaux » et « L'égalité des genres doit être intégrée de manière transversale dans le processus de PNA et dans toutes les options d'adaptations ». Un autre exemple : les enfants, les femmes et les personnes âgées sont plus vulnérables en cas de vague de chaleur.
2. Favorisé la participation des acteurs genre : « Plusieurs acteurs et actrices spécialisés dans les questions de genre ont participé à l'élaboration de cette stratégie afin de s'assurer que le contenu de la stratégie réponde aux questions de genre ».
3. Mis en avant des bonnes pratiques sensibles au genre : « Prendre en compte l'égalité des genres et l'inclusion sociale ».
4. Proposé des activités spécifiques sur le genre comme développer un glossaire illustré de l'adaptation sensible au genre destiné aux médias et autres acteurs de la société civile (3.7) et créer un réseau de spécialistes en communication, adaptation et genre (journalistes, blogueurs, etc.).
5. Proposé la collecte de données désagrégées pour le SEA comme le nombre total de personnes sensibilisées désagrégé par genre.

Pratique inspirante 6. Intégrer le genre de manière transversale dans le document de PNA

Les changements climatiques provoquent des effets négatifs généralisés et des pertes et dommages connexes à la nature et aux populations. Ils sont inégalement répartis entre les systèmes, les régions et les secteurs. Les moyens de subsistance individuels sont affectés, par exemple, par la destruction de maisons et d'infrastructures, la perte de biens et de revenus et des effets néfastes pour la santé humaine et la sécurité alimentaire ainsi que sur l'égalité de genre et l'équité sociale (GIEC, 2023).

Le genre peut être intégré de manière transversale dans de nombreuses sections du PNA, dont les suivantes :

- Introduction : L'importance du genre peut être soulignée dans l'introduction en faisant par exemple référence à l'article 7.5 de l'Accord de Paris stipulant que « Les Parties reconnaissent que l'action pour l'adaptation devrait suivre une démarche impulsée par les pays, sensible à l'égalité des sexes, participative et totalement transparente, prenant en considération les groupes, les communautés et les écosystèmes vulnérables » ou aux messages du GIEC.
- Principes directeurs : Le genre peut être listé parmi les principes directeurs du document de PNA. Le Bénin, par exemple, a inclus le genre et l'inclusion sociale comme un de ses six principes directeurs. Il met en avant que le processus de PNA et les mesures d'adaptation identifiées doivent prendre en compte les impacts différenciés des changements climatiques en fonction du genre, de l'âge et d'autres critères de vulnérabilité potentiels (ministère du Cadre de vie et du Développement durable du Gouvernement de la République du Bénin, 2022).
- Objectifs du PNA : Un des objectifs peut faire référence à l'intégration du genre dans le PNA. Par exemple, deux des quatre objectifs du PNA d'Haïti font référence au genre ou aux femmes. Le premier propose de « Mettre en œuvre des programmes et projets d'envergure sensibles au genre visant l'augmentation de la résilience aux conditions climatiques adverses dans les secteurs prioritaires du PNA » et le second de « Renforcer le capital humain, notamment celui des femmes et des filles, pour la planification de l'adaptation à l'échelle des collectivités territoriales les plus vulnérables aux changements climatiques tout au moins » (Gouvernement de la République d'Haïti, 2022).
- Secteurs prioritaires : Le genre peut faire partie des secteurs prioritaires. Le Tchad a ainsi ajouté le genre et l'action sociale dans ces secteurs prioritaires. Il se classe cinquième sur huit priorités (Gouvernement de la République du Tchad, 2022).
- Options d'adaptation : Le genre peut être mis en avant comme un des critères de priorisation des options d'adaptation (voir la pratique inspirante 4). Des options spécifiques d'adaptation traitant des questions de genre peuvent être proposées telles que le fait le PNA du Tchad, qui propose entre autres le développement d'une base de données désagrégées, la lutte contre les normes sociales négatives ou la facilitation de

l'accès aux terres pour les femmes et les jeunes (Gouvernement de la République du Tchad, 2022).

- Arrangements institutionnels : Il peut être pertinent de détailler le rôle du ministère responsable du genre et des cellules Genre et Équité qui existent au niveau sectoriel dans le processus de PNA ainsi que la place des femmes et des personnes généralement sous-représentées dans les différentes instances de décisions pour le processus de PNA.
- Système de SEA : L'importance de l'intégration du genre dans le système de SEA peut être soulignée. Le PNA du Cambodge inclut ainsi le genre dans les principes directeurs de son cadre de suivi et évaluation, soulignant que le cadre devra traiter des questions d'égalité de genre, de la performance sensible au genre des réponses aux changements climatiques et de l'intégration transversale du genre (Gouvernement du Royaume du Cambodge, 2021).
- Financement : Le travail sur l'importance de financer des projets intégrant les questions de genre ou de mettre en place une budgétisation sensible au genre peut être souligné. Par exemple, le PNA du Gouvernement de la République de Fidji (2018) met en avant que la budgétisation participative et sensible au genre peut être encouragée et utilisée conjointement avec des subventions basées sur la performance. Ces initiatives ont des avantages plus larges tels que la promotion de données ventilées par sexe et par âge dans tous les processus budgétaires et de reddition de comptes, ainsi que l'amélioration des liens et de la transparence entre le gouvernement et les citoyens.

5.2.8 Étape 8 : Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement aux niveaux sectoriel et local

Sur la base du document de PNA validé, cette étape vise à intégrer l'adaptation dans les documents de politique aux niveaux suivants en particulier :

- Au niveau macro ou national : Les documents de politique nationale tel que le PSE
- Au niveau sectoriel : Les LPSD ou les politiques, programmes ou stratégies nationales sectoriels comme la SNEEG 2
- Au niveau local : Les Plans de développement communaux, les Plans départementaux de développement et les Plans climat territoriaux

Les actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale ont été séparées en trois tableaux : le premier pour les actions qui concernent l'intégration au niveau national, le second au niveau sectoriel et le troisième pour l'intégration au niveau local. Intégrer le genre et l'inclusion sociale en lien avec l'adaptation dans la planification à ces trois niveaux est un moyen d'augmenter la probabilité que les dimensions de genre au sein des questions de vulnérabilité aux changements climatiques puissent être surmontées et contribuer à des résultats équitables au niveau des investissements dans l'adaptation.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement au niveau national

Intégrer l'adaptation aux changements climatiques en tant que question transversale cruciale dans la planification nationale du développement est un moyen d'augmenter la probabilité que les actions d'adaptation sélectionnées soient mises en œuvre. Cela fait partie des objectifs du processus de PNA. En parallèle, les questions de genre et d'inclusion sociale doivent elles aussi être intégrées dans la planification nationale du développement. Il est donc crucial d'aligner ces deux processus pour plus d'efficacité.

Outils clés à utiliser à cette étape :

- Renforcement des capacités sur les questions de genre
- Budgétisation qui répond aux questions de genre

Tableau 10. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'intégration de l'adaptation dans la planification du développement au niveau national

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Identification des opportunités et contraintes de l'intégration des changements climatiques et du genre à la planification du développement au niveau national	Identifier toutes les opportunités et les barrières d'intégration des changements climatiques et du genre dans les documents de planification et de mise en œuvre des politiques de développement (documents stratégiques comme les LPSD, le document de programmation pluriannuelle des dépenses et la SNEEG). Prendre en compte le genre et les changements climatiques dans la planification nationale en tant que questions transversales. Identifier les options d'adaptation répondant aux questions de genre qui doivent être intégrées dans les PNA.
2	Renforcer les capacités d'intégration des changements climatiques à la planification	Associer les acteurs du genre et du climat dans les processus de planification du développement. Renforcer les capacités des responsables et agents des ministères sectoriels sur les enjeux rattachés à l'intégration de la dimension genre de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement et sur les défis et priorités sectoriels associés.
3	Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques au processus de planification et de budgétisation au niveau national	Intégrer les considérations liées aux changements climatiques et au genre comme questions transversales de développement durable à prendre en compte dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des programmes et projets nationaux.

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
		Impliquer les cellules Genre et Équité et les cellules d'étude et de planification d'amont en aval dans le processus de PPBSE. S'assurer que les allocations budgétaires aux projets et programmes soient sensibles au genre et prévoient des ressources pour financer les mesures d'adaptation qui bénéficient aux femmes et aux groupes vulnérables impactés.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement au niveau sectoriel

L'adaptation aux changements climatiques touche l'ensemble des secteurs et il est donc important que ce sujet soit intégré de manière transversale dans les politiques sectorielles. Au Sénégal, les neuf secteurs prioritaires pour l'adaptation développent leur propre PNA et, sur cette base, peuvent ensuite intégrer les actions prioritaires dans les documents stratégiques sectoriels tels que les Lettres de Politiques sectorielles de Développement (LPSD). Il est important que cet exercice soit fait tout en considérant aussi les questions de genre et d'inclusion sociale pour que les impacts des actions d'adaptation sectorielles soient équitables et contribuent à une plus grande égalité de genre.

Outils clés à utiliser à cette étape :

- Renforcement des capacités sur les questions de genre
- Budgétisation qui répond aux questions de genre

Tableau 10. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'intégration de l'adaptation dans la planification sectorielle

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Identification des opportunités et contraintes d'intégration des changements climatiques et du genre dans la planification du développement au niveau national	Identifier toutes les opportunités et les barrières d'intégration des changements climatiques et du genre dans les documents de planification et de mise en œuvre des politiques de développement (documents de politique nationale comme la SND et la SNEEG). Prendre en compte le genre et les changements climatiques en tant que questions transversales dans la planification sectorielle. Identifier les options d'adaptation qui répondent aux questions de genre au sein du secteur et qui doivent être intégrées dans les documents sectoriels clés.
2	Renforcer les capacités d'intégration des changements climatiques dans la planification	Associer les organisations faîtières de femmes du secteur, les experts en genre et climat et les points focaux genre et climat dans la planification sectorielle.

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
		Renforcer les capacités des cellules d'étude et de planification et autres entités équivalentes, des points focaux genre et des membres des comités sectoriels des ministères sectoriels sur la dimension du genre dans l'adaptation et les priorités sectorielles.
3	Faciliter l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques au processus de planification et de budgétisation au niveau sectoriel	Impliquer les cellules Genre et Équité et les cellules d'étude et de planification d'amont en aval dans le processus de PPBSE. S'assurer que les allocations budgétaires aux projets et programmes soient sensibles au genre et prévoient des ressources pour financer les mesures d'adaptation qui bénéficient aux femmes et aux personnes en situation de handicap impactées par les changements climatiques. Intégrer le genre et le changement climatique dans les différentes phases de conception, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi et évaluation des projets et programmes ministériels et s'assurer que des ressources adéquates seront affectées aux mesures d'adaptation qui profitent aux femmes et aux groupes les plus vulnérables.

Pratique inspirante 7. Leçons apprises des expériences uruguayenne et chilienne d'intégration du genre dans les PNA sectoriels

Pour répondre aux questions de genre, l'approche sectorielle à la planification de l'adaptation adoptée par l'Uruguay notamment pour les secteurs agricoles a dû relever deux défis majeurs : un manque de données ventilées par sexe dans ces secteurs et des difficultés à assurer le suivi des progrès réalisés en matière d'égalité de genre en l'absence d'une base de référence. Avec le soutien du Programme « Intégrer l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation » de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), le ministère chilien de l'Élevage, de l'Agriculture et des Pêches a entrepris une étude pour éclairer et appuyer une planification de l'adaptation dans ces secteurs. L'étude est arrivée à la conclusion qu'une analyse de genre rend plus robuste la planification de l'adaptation et a recommandé des investissements dans la collecte de données ventilées par sexe, l'optimisation de la communication autour des programmes d'adaptation pour les femmes et l'intégration des perspectives de genre dans les évaluations d'impact.

L'intégration des considérations liées au genre dans les plans sectoriels d'adaptation au Chili s'est faite sur la base d'une analyse des incidences en termes de genre des mesures d'adaptation et d'une série de recommandations relativement au genre pour chaque secteur prioritaire. C'est ainsi que parmi les mesures d'adaptation recommandées pour le secteur de la pêche figurent l'implication des femmes dans les AGR liées à la pêche et des formations ciblées portant sur les dimensions genre de l'adaptation aux changements climatiques au profit des pêcheurs de mollusques, des transformateurs de poissons et des négociants. Une des leçons apprises de cette expérience d'intégration du genre dans la planification de l'adaptation au niveau sectoriel au Chili est la nécessité d'effectuer une analyse de genre pour promouvoir l'égalité de genre dans les mesures d'adaptation à mettre en œuvre. Cette démarche est recommandée pour d'autres secteurs comme l'agriculture, la biodiversité et le tourisme.

Source : Dazé & Church, 2019.

Intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement au niveau local

Intégrer l'adaptation aux changements climatiques est une étape clé pour favoriser la mise en œuvre des actions d'adaptation identifiées et priorisées dans le processus de PNA, mais aussi pour s'assurer que le processus de PNA reflète les besoins et réalités locales. Intégrer les questions de genre et d'inclusion sociale à cette étape doit se faire en s'assurant de mener un processus local d'adaptation qui soit inclusif et participatif et utilise des analyses de vulnérabilités qui répondent aux questions de genre et d'inclusion sociale. Ainsi, il sera possible de mieux intégrer les questions d'égalité de genre et d'inclusion sociale dans les budgets locaux pour l'adaptation ainsi que les plans de développement et les actions d'adaptation.

Outils clés à utiliser à cette étape :

- Renforcement des capacités sur les questions de genre
- Budgétisation qui répond aux questions de genre
- Animation qui répond aux questions de genre

Tableau 11. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'intégration de l'adaptation dans la planification locale

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Renforcer les capacités d'intégration des changements climatiques à la planification locale	Impliquer les acteurs du genre dans les processus de planification au niveau local. Former les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État, les OCB et les ONG afin qu'ils comprennent la dimension genre de l'adaptation et les priorités de leur secteur précis.
2	Prendre en compte l'adaptation aux changements climatiques dans les plans départementaux et communaux de développement	Garantir des processus de planification locale de l'adaptation aux changements climatiques inclusifs qui permettent une participation équitable des hommes, des femmes, des filles, des garçons, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et d'autres groupes vulnérables. Mener des analyses de vulnérabilités et de capacités locales participatives qui prennent en compte les questions de genre et d'inclusion sociale. Prendre des mesures d'adaptation qui luttent contre les pratiques socioculturelles discriminatoires et les normes sociales inégalitaires. Mettre à profit les connaissances et savoir-faire des femmes et des OCB locales en matière d'adaptation dans le choix et la mise en œuvre des options d'adaptation. Favoriser une participation équitable des hommes et des femmes dans les prises de décisions concernant l'adaptation aux changements climatiques au niveau local en impliquant leurs organisations communautaires et faîtières de base comme les OCB et les GIE.

Pratique inspirante 8. Une approche novatrice d'intégration du genre dans la planification de l'adaptation au niveau local du projet COMFISH de l'USAID (Diouf & Thiaw, 2018)

L'appui du projet COMFISH de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) à l'élaboration de plans locaux d'adaptation participatifs aux changements climatiques dans six régions maritimes (Ziguinchor, Kafountine, Saint-Louis, Rufisque/Bargny, Sindia Nord/Sindia Sud et Joal/Fadiouth) représente une opportunité de prendre en compte le genre dans la planification de l'adaptation au niveau local. Cet appui du projet COMFISH qui entre dans le cadre du processus d'élaboration du PNA de la pêche et de l'aquaculture a permis de mettre en œuvre une approche novatrice et intégrée de l'adaptation aux changements climatiques au niveau local. L'approche met en relation pour chaque zone maritime concernée l'évaluation des risques climatiques et des vulnérabilités spécifiques de la zone, la prise en compte du genre, la planification de l'adaptation à la base et la budgétisation intégrée et participative. Les mesures d'adaptation portent sur l'assistance technique et le développement des capacités des acteurs locaux et des différentes parties impliquées dans la gouvernance locale pour les accompagner à intégrer les changements climatiques dans la planification du développement au niveau local.

5.2.9 Étape 9 : Élaboration de la stratégie de mise en œuvre du PNA

Cette étape permet de passer de la planification à la mise en œuvre des options d'adaptation grâce à l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre qui détaille plus précisément les options d'adaptions priorisées et identifie plus précisément les bénéficiaires, le calendrier, les sources de financements et le séquençage de la mise en œuvre. Les stratégies de mise en œuvre qui répondent aux questions de genre reconnaissent les opportunités et les obstacles spécifiques au genre et s'emploient à ce que les mesures d'adaptation soient inclusives vis-à-vis les groupes les plus vulnérables, leur permettant de réaliser leur potentiel en tant qu'agents du changement dans leurs ménages et leurs communautés.

Outils clés à utiliser à cette étape :

- Animation qui répond aux questions de genre
- Analyse de genre
- Intégration du genre dans les projets et programmes d'adaptation

Tableau 12. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'élaboration de la stratégie de mise en œuvre du PNA

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Définir la stratégie de mise en œuvre la plus appropriée en identifiant plus précisément les bénéficiaires ciblés	Faire une cartographie exhaustive des acteurs du genre et des bénéficiaires potentiels. Impliquer les acteurs du genre dans l'élaboration des stratégies de mise en œuvre en leur assurant une bonne représentativité lors de l'atelier d'élaboration des stratégies (point focal genre, ministère de la Famille et des Solidarités, experts en genre, OSC, organisations de femmes, OCB, collectivités territoriales). Utiliser les données ventilées par sexe et groupe social ainsi que les résultats des analyses de genre afin d'éclairer l'élaboration des stratégies de mise en œuvre. Si cela est pertinent, développer une stratégie en matière de genre, d'inclusion sociale et d'adaptation spécifique (portant sur l'ensemble des secteurs prioritaires ou une par secteur) pour faciliter l'identification et la mise en œuvre de ces actions relatives au genre et à l'inclusion sociale.
2	Définir une stratégie de financement climat et éventuellement un plan d'investissement	Intégrer le genre et l'inclusion sociale dans la stratégie de financement et le plan d'investissement, en particulier en s'assurant : • De comprendre et analyser les critères utilisés par les différents financeurs sur les questions de genre et d'inclusion sociale afin d'informer ces documents • De favoriser la participation et l'influence des acteurs du genre et de l'inclusion sociale dans ces processus Recourir à la budgétisation sensible au genre et aux ressources de la finance climat.

Pratique inspirante 9. Le développement de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire s'est engagée à intégrer de façon systématique les questions de genre dans sa politique climatique conformément à ses engagements internationaux sur le climat. Cette volonté politique se traduit par la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Genre et Changements Climatiques appuyée par la prise en compte des questions de genre dans ses CDN révisées. Cette stratégie identifie sept axes stratégiques prioritaires (Gouvernement de la République de la Côte d'Ivoire, 2019) :

- L'information, l'éducation, la sensibilisation et la communication
- Le plaidoyer et le lobbying
- La formation et le renforcement des capacités
- L'élaboration de projets communautaires sensibles au genre et qui portent sur la question des changements climatiques
- La présence des femmes dans les instances de prise de décision
- L'autonomisation des femmes dans la lutte contre les changements climatiques
- Le suivi et l'évaluation de la stratégie

Pratique inspirante 10. Le Document budgétaire Genre, un instrument pratique pour financer des programmes d'adaptation aux changements climatiques (ministère des Finances et du Budget de la République du Sénégal, 2024)

Le Sénégal s'est engagé depuis 2016 dans le processus de budgétisation sensible au genre conformément à ses engagements internationaux. En 2020, déjà, tous les ministères sectoriels ont été enrôlés dans ce processus. Toutefois, c'est à la faveur d'un concours de circonstances que cette dynamique a connu un coup d'accélérateur. En effet, les impacts négatifs des changements climatiques sur les efforts de développement économique et social du pays combinés à ceux de la pandémie de la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne, ainsi que volonté du ministère des Finances et du Budget de jouer pleinement son rôle pour l'opérationnalisation effective de la SNEEG à travers l'intégration de la dimension genre dans la chaîne de Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi et Évaluation (PPBSE), ont eu pour résultat l'élaboration du Document budgétaire Genre (DBG).

Un autre facteur de taille qui a facilité cette démarche de budgétisation sensible au genre a été la transposition et l'institutionnalisation de l'approche « budget programme » dans la programmation budgétaire conformément aux Directives communautaires de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, qui lie les cibles budgétaires avec les objectifs de politiques publiques sensibles au genre.

L'élaboration du DBG qui accompagne le projet de loi portant sur les finances de l'année à l'Assemblée nationale a permis à différents ministères sectoriels de mobiliser des ressources publiques pour financer des programmes d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre. C'est ainsi que pour l'exercice budgétaire 2024, le DBG prévoit une série d'activités parmi lesquelles figurent :

- Le développement des programmes impliquant les femmes et les jeunes filles à la gestion des changements climatiques et des crises, notamment le plan d'action R13251 sur les femmes, la paix et la sécurité en vue de renforcer leur résilience
- La réalisation d'une étude de capitalisation des bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques en faveur des femmes et des jeunes
- La mise en place de plateformes numériques d'informations destinées aux femmes sur les procédures de participation à la gestion durable des forêts
- La formation et la sensibilisation des femmes pour l'adoption de technologies et techniques de gestion durable des terres
- La formation et la sensibilisation des femmes transformatrices sur la biosécurité et la biotechnologie moderne
- Le développement de modèles innovants de valorisation des déchets menstruels
- L'étude et la sensibilisation sur les nuisances et pollutions de l'orpaillage sur les femmes et les jeunes (ministère des Finances et du Budget de la République du Sénégal, 2024)

5.2.10 Étape 10 : Mise en œuvre concrète des options prioritaires d'adaptation

Cette étape clé du processus de PNA correspond à la mise en œuvre des options prioritaires. À cette étape, il est crucial d'intégrer le genre et l'inclusion sociale dans la manière dont les projets sont approuvés, mais aussi la façon dont ils sont mis en œuvre. Chaque projet représente une opportunité d'améliorer la prise en compte des questions d'égalité de genre et d'inclusion sociale et de pallier les lacunes des premières étapes, s'il y en a. Les résultats et apprentissages des projets qui répondent aux questions de genre pourront aussi informer les autres phases du PNA et notamment son actualisation afin de rehausser l'ambition du processus de PNA sur ces questions.

Outils clés à utiliser à cette étape :

- Renforcement des capacités sur les questions de genre
- Budgétisation qui répond aux questions de genre
- Intégration du genre dans les projets et programmes d'adaptation

Tableau 13. Actions d'intégration du genre dans l'étape de mise en œuvre concrète des options prioritaires d'adaptation

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Mettre en place un comité de validation des projets	Définir des critères pertinents pour la validation des projets (équité territoriale, etc.). Mettre en place un cadre reconnu pour l'évaluation et la validation des projets. S'assurer de la participation d'expert.e.s du genre et de l'inclusion sociale à cette étape. Inclure le genre, l'inclusion sociale et l'équité territoriale dans les critères de validation.
2	Développer ou identifier des notes conceptuelles et propositions complètes de projets, trouver des financements et mettre en œuvre, suivre et évaluer les options d'adaptation prioritaires	S'assurer de la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'adaptation priorisés à travers un ajustement des axes stratégiques, des objectifs, des résultats attendus, des activités mises en œuvre et l'utilisation d'analyses de genre. Garantir que les mesures d'adaptation soient mises en œuvre là où elles sont le plus nécessaires et que les avantages soient équitables. Intégrer les connaissances et bonnes pratiques tirées des initiatives portées par les femmes et les communautés locales. Prévoir un programme de renforcement des capacités axé sur le genre pour la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Appuyer les femmes et les communautés pour la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation. Suivre et évaluer l'intégration du genre et de l'inclusion sociale dans les projets validés.

Pratique inspirante 11. Le financement de trois micro-projets d'adaptation prenant compte des questions de genre dans les secteurs de la pêche et de l'agriculture par le Projet PNA-FEM (ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique de la République du Sénégal, 2023a)

Le projet PNA-FEM a pour objectif de renforcer les capacités des ministères sectoriels et des administrations locales à mieux évaluer les implications des changements climatiques et à adapter les politiques et budgets existants en matière d'intégration des risques des changements climatiques et des mesures d'adaptation à moyen et long terme. Pour mieux soutenir des initiatives d'adaptation aux changements climatiques alignés sur les actions prioritaires identifiées dans le PNA du secteur de la pêche ainsi que dans la CDN du secteur de l'agriculture, le PNA-FEM, tout en tenant compte des considérations d'équité de genre, a financé trois micros-projets destinés aux organisations locales (ONG, OCB, GIE, etc.) dans la région minière et accidentée de Kédougou (qui fait face à des défis environnementaux et climatiques spécifiques comme la pollution des eaux) et dans la région de Ziguinchor, où l'érosion côtière et la dégradation des formations de mangrove constituent une menace grave pour les communautés locales, principalement les femmes, qui dépendent fortement de l'exploitation des ressources halieutiques pour survivre et mener des AGR.

Au total, trois micro-projets ont été financés par le projet PNA-FEM : un projet dans le secteur de la pêche, un projet dans le secteur de l'agriculture et un projet mixte dans ces deux secteurs.

Chacune de ces initiatives a été portée par une diversité d'acteurs constitués de personnes adultes (hommes et femmes) et de jeunes avec par endroit une plus grande représentation des femmes (ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique de la République du Sénégal, 2023b).

Pour le secteur de la pêche, le projet PNA-FEM a appuyé la modernisation des activités de transformation des produits halieutiques. En effet, avec les techniques traditionnelles de fumage, les femmes utilisaient des quantités importantes de bois de palétuvier. Aujourd'hui, les fours installés grâce au projet PNA-FEM permettent de réduire fortement la consommation de bois. En outre, grâce à l'initiative, les bénéficiaires ont enclenché une dynamique de restauration de la mangrove avec des campagnes de reboisement (repiquage de propagules).

De même, dans un souci de protéger leur nouveau site aménagé pour l'installation des fours et des séchoirs, les membres du groupe d'intérêt économique (GIE) se sont engagés, avec l'appui de leur famille et de bonnes volontés, dans des activités de protection de la zone côtière grâce à l'édification de digues de protection utilisant des matériaux locaux (épis Maltais-Savard). Enfin, la nature des séchoirs solaires acquis dans le cadre du projet leur permet d'avoir une meilleure qualité de produit avec comme effet induit une augmentation des revenus. Les revenus sont généralement utilisés d'une part pour plus d'autonomie vis-à-vis des hommes en particulier et pour subvenir à certains besoins du ménage, notamment l'éducation et les soins de santé.

La mise en œuvre du micro-projet dans le secteur de l'agriculture a été très saluée dans la zone d'intervention. En effet, du fait de l'absence d'opportunités durant la saison sèche, les populations des zones de Bassari, surtout les femmes, quittaient les ménages à destination de

Kédougou, Tamba, Goudiry ou Kidira à la recherche d'AGR, notamment le pilage de mil et les tâches ménagères. Selon elles, cette recherche de travail avait d'énormes conséquences sociales sur les ménages et l'éducation des enfants. En optant pour une intensification de la production agricole, le projet permet aux populations de réduire les impacts de l'enclavement qui ne leur permet pas de se rendre régulièrement à Salémata pour s'approvisionner en légumes frais.

La mise en œuvre de ce projet a permis aux communautés de se sédentariser au bénéfice surtout de la stabilité sociale des ménages et l'éducation des enfants. L'initiative permet de renforcer sensiblement et qualitativement la nutrition avec une production sous-tendue par la fabrication et l'utilisation d'un engrais biologique grâce aux nombreuses fosses de compostage dont certaines sont individuelles (certains habitants étant convaincus de l'efficacité du compost). La pertinence du projet s'apprécie aussi en termes de réduction des agressions sur les ressources du parc. Les populations s'adonnaient au braconnage pour subvenir aux besoins de leur ménage durant la saison sèche. Aujourd'hui, l'engouement et la dynamique autour du projet ont permis aux populations de s'engager dans une diversification des sources de revenus à travers la valorisation des produits forestiers non ligneux. En outre, elles participent à la gestion de l'environnement grâce à la pratique de la régénération naturelle assistée au niveau des terroirs.

Pratique inspirante 12. Intégration réussie des questions d'égalité de genre dans le programme conjoint du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement sur l'environnement et les changements climatiques en Équateur (Groupe des Nations Unies pour le développement, 2018)

Au titre de la fenêtre thématique sur l'environnement et les changements climatiques du Fonds pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Équateur, les questions d'égalité de genre ont été intégrées dans la conception initiale du programme, laquelle comprenait une analyse minutieuse de la situation et identifiait des résultats spécifiques. Le programme a appuyé la création d'une école du leadership pour les femmes, l'allocation de bourses aux femmes autochtones et l'institutionnalisation des comités de femmes dans les gouvernements locaux. Les gestionnaires du programme attribuent ces succès en partie aux partenariats institutionnels solides et à l'approche interculturelle adoptée dans le cadre du travail avec les communautés locales afin d'évaluer les besoins en matière d'égalité de genre (ONU Femmes, 2013).

5.2.11 Étape 11 : Suivi du processus de PNA

Outils clés à utiliser à cette étape :

- Système de SEA qui répond aux questions de genre
- Renforcement des capacités en matière d'égalité de genre

Cette étape a pour objectif de définir plus précisément le système de SEA et en particulier les paramètres permettant de suivre les progrès du processus de PNA et de mesurer son efficacité et ses lacunes. L'intégration des considérations liées au genre et à l'inclusion sociale dans les systèmes de suivi du processus de PNA peut contribuer à garantir que les différences sociales et de genre au niveau de la participation aux mesures d'adaptation et des bénéfices procurés des investissements dans l'adaptation soient recensées et que les déséquilibres puissent être corrigés. Un système de SEA qui répond aux questions de genre permet de suivre l'efficacité des investissements dans l'adaptation pour différents groupes tels que les femmes, les hommes et les groupes particulièrement vulnérables, tout en évaluant l'équité des avantages résultant de ces investissements.

Tableau 14. Actions d'intégration du genre dans l'étape de suivi du processus de PNA

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Identification des (quelques) éléments du processus de PNA qui seront évalués par des mesures qualitatives et quantitatives de la performance dans le cadre d'une analyse des progrès effectués, de l'efficacité du processus et de ses lacunes	Recueillir les données ventilées par sexe et procéder à une analyse genre des données pour évaluer l'équité de genre. Inclure les indicateurs de genre dans les éléments qui feront l'objet de suivi. S'assurer que les personnes chargées du système de SEA sont formées sur les questions de genre. Assurer la participation des acteurs en matière de genre dans le système de SEA Organiser des ateliers d'apprentissage sur les questions de genre et d'adaptation dans le cadre du processus de PNA. Suivre les ateliers d'apprentissage sur les questions de genre et d'adaptation dans le cadre du processus de PNA.
2	Définition des paramètres spécifiques permettant de suivre les progrès effectués, de mesurer et de communiquer les niveaux d'efficacité et d'évaluer les lacunes	Mesurer les progrès réalisés en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes à travers le processus de PNA.

Pratique inspirante 13. L'institutionnalisation d'un système de SEA prenant mieux en compte le genre dans le nouveau PNA du Cameroun (ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable du Gouvernement du Cameroun, 2023)

Le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC) du Cameroun, document de référence élaboré et validé en 2015 (avec ses 20 projets et 148 mesures d'adaptation couvrant les 12 secteurs et thèmes transversaux ou prioritaires), a cruellement manqué de suivi et évaluation, ce qui a constitué sa principale faiblesse. C'est ce que souligne un rapport d'évaluation du plan réalisé en 2022 axé initialement sur la prise en compte de l'aspect genre dans l'ensemble du document, mais qui s'est étendu par la suite aux autres aspects, dont les enseignements sur la mise en œuvre et les goulots d'étranglement qui l'ont caractérisé.

Ce rapport réalisé par Tsama Njitat avec l'accompagnement du Global Water Partnership a révélé des défis persistants en matière d'intégration du genre pourtant érigée en principe directeur dans le processus de PNA du Cameroun. La mise en place d'un système de SEA qui fera partie intégrante du prochain PNA a été une recommandation forte du rapport d'évaluation du PNACC pour un nouveau PNA plus inclusif robuste et opérationnel (ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable du Gouvernement du Cameroun, 2023).

Pour ce faire, le système de SEA devra répondre aux questions suivantes.

Questions clés relatives à une analyse de la situation en matière de genre

« Existe-t-il des capacités suffisantes pour identifier et traiter les questions de genre, recueillir des informations sensibles au genre et effectuer des analyses de genre ? Disposons-nous de membres de l'équipe possédant l'expertise appropriée ? Si non, quel type de renforcement des capacités sera nécessaire pour former les membres actuels ? Des fonds sont-ils alloués au renforcement des capacités en matière de genre ? Les enquêtes de référence ou les informations de base sont-elles sensibles au genre et prennent-elles en compte les préoccupations de genre pertinentes ? Y a-t-il un point focal genre ou un personnel chargé des questions de genre au sein de l'organisation (commune, région, ministère) ?

Les principales parties prenantes ont-elles eu l'occasion de fournir des contributions liées au genre ?

Le plan de projet a-t-il été distribué pour commentaires au spécialiste du genre ou au point focal genre responsable (s'il y en a un) ? ».

Questions clés relatives à l'intégration du genre dans la conception et le système de SEA

« Les buts et objectifs de l'intervention sont-ils sensibles au genre ? Reflètent-ils adéquatement les besoins de tous les individus ? Ont-ils été intégrés dans le cadre logique du projet, le cadre des résultats ou la théorie du changement ? Qui doit être impliqué dans la définition de la vision du changement, la détermination des indicateurs et la collecte des données ? Les outils et les méthodes choisies pour la collecte des données reflètent-ils les résultats et les impacts liés au genre ? Y a-t-il des collecteurs de données masculins et féminins, et ont-ils reçu une formation de sensibilisation au genre ? Les méthodes de collecte et d'analyse quantitative sont-elles

complétées par des méthodes qualitatives ? L'analyse de genre est-elle intégrée dans ces méthodes ? Les indicateurs, les cibles et les étapes du projet, tant qualitatifs que quantitatifs, tiennent-ils compte du genre ? Doivent-ils être révisés pour mieux saisir l'impact du projet sur les relations de genre ? Comment pouvons-nous nous assurer que les petits changements seront mesurés ? Quels indicateurs pourraient saisir les petits changements nuancés en matière d'égalité des sexes qui ont tendance à se produire au fil du temps ? Quels sont les cadres juridiques existants qui peuvent favoriser ou entraver l'égalité des sexes ? Existe-t-il un plan pour protéger les droits des personnes interrogées, y compris leur vie privée et la confidentialité ? ».

5.2.12 Étape 12 : Examen du processus de PNA et évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes

L'examen du processus de PNA porte sur les quatre étapes du processus. Il consiste en la collecte d'informations sur le processus de, lesquelles doivent ensuite être évaluées grâce à un système de suivi et évaluation national pour informer les parties prenantes nationales et la COP des avancées du processus. Les progrès, les insuffisances, les lacunes et les opportunités en matière d'intégration du genre et d'inclusion sociale doivent être analysés pour chacune des étapes du processus de PNA.

Outil clé à utiliser à cette étape :

Système de SEA qui répond aux questions de genre

Tableau 15. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'examen du processus de PNA et évaluation des progrès, de l'efficacité et des lacunes

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Mener une évaluation à mi-parcours ou finale du PNA	Évaluer les critères de sélection des consultant.e.s en tenant compte de leurs connaissances et expériences sur les questions de genre en lien avec l'adaptation. Évaluer le budget de collecte des données désagrégées et met en place un processus d'évaluation participatif et inclusif.
2	Évaluer le système de SEA	Examiner • Dans quelle mesure les communautés et les parties prenantes peuvent voir comment leurs contributions au système de SEA ont éclairé les politiques et les pratiques • Si les questions de genre ont bien été prises en compte dans le développement et la mise en œuvre du système de SEA • Si les résultats des évaluations ou du système de SEA sur les questions de genre ont été pris en

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
		compte pour actualiser le PNA ou ajuster la façon dont il est mis en œuvre Si un comité chargé de superviser ou d'informer les processus et les activités du système de SEA est créé, y inclure des représentants des communautés et d'autres groupes dont les voix pourraient autrement être exclues de la planification, de la conception et de la mise en œuvre du système de SEA.

5.2.13 Étape 13 : Actualisation itérative des PNA

Cette étape permet de procéder à l'actualisation du PNA conformément au mandat du mécanisme de coordination afin d'accroître l'ambition du processus de PNA et d'intégrer les apprentissages issus des précédentes étapes. Les mises à jour des PNA offrent d'excellentes occasions pour accroître le niveau d'ambition de la réponse aux questions de genre et d'inclusion sociale.

Outils clés à utiliser à cette étape :

- Animation qui répond aux questions de genre
- Analyse de genre

Tableau 17. Actions d'intégration du genre dans l'étape d'actualisation itérative du PNA

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
1	Actualiser les PNA et leur documentation à la fréquence prévue pour le processus de PNA dans le mandat, le cadre ou la stratégie au niveau national en répétant les étapes idoines en fonction des besoins	Mettre à profit les acquis et progrès réalisés sur le genre et identifier les lacunes et les points d'amélioration. S'assurer de la participation de tous les acteurs du genre dans l'actualisation des PNA, y compris de nouveaux acteurs n'ayant pas pris part jusqu'ici au processus. Actualiser l'analyse de genre et d'inclusion sociale pour le processus de PNA (ou en faire une si aucune n'a été faite précédemment) en utilisant les nouvelles analyses de genre disponibles ainsi que les résultats des évaluations (sur les questions de genre) des options et projets d'adaptations déjà mis en œuvre. Utiliser la possibilité institutionnelle d'améliorer l'implication des cellules Genre et Équité et les points focaux genre dans les comités sectoriels et leurs motivations pour avancer sur les questions de genre.
2	Aligner et actualiser le PNA sur les documents pertinents de	Cheviller les PNA sectoriels aux LPSD, la SNEEG et autres documents de planification sectoriels en saisissant

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et de l'inclusion sociale
	planification du développement	l'opportunité de leur actualisation pour y intégrer le genre et l'adaptation aux changements climatiques.

Pratique inspirante 14. Meilleure prise en compte du genre lors du renouvellement du PNA du Burkina Faso

Le Burkina Faso a publié son premier PNA en 2015. En 2021, le gouvernement a mené une évaluation de son PNA (2015 – 2020). L'évaluation par secteur a fait ressortir qu'aucune activité n'avait été mise en œuvre pour le secteur du genre. La non-responsabilisation sur le plan institutionnel des actions du PNA en lien avec les organisations féminines a en particulier été listée dans les insuffisances et le rapport recommande justement de favoriser la responsabilisation des acteurs de la société civile et des organisations féminines en vue de favoriser leurs mises en œuvre (ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique du Gouvernement du Burkina Faso, 2021). Les constats de cette évaluation sont en cours de prise en compte dans le PNA2.

5.2.14 Étape 14 : Sensibilisation et notification

Cette étape consiste à diffuser les résultats et avancées du processus de PNA à un grand nombre d'acteurs et d'actrices du processus, y compris les acteurs de la communauté internationale, mais aussi aux acteurs nationaux et locaux. Avoir une communication qui répond aux questions de genre et d'inclusion sociale signifie d'intégrer les questions de genre dans les documents produits, mais aussi de s'assurer que ces résultats sont diffusés aux acteurs et actrices du genre et de l'inclusion sociale et que les supports et moyens de communication sont adaptés aux besoins des différents acteurs et actrices du processus.

Tableau 18. Actions d'intégration du genre dans l'étape de sensibilisation et notification

Activité	Description de l'activité	Actions d'intégration du genre et d'inclusion sociale
1	Diffuser les documents de planification et les résultats du processus de PNA auprès du secrétariat de la CCNUCC et d'autres parties prenantes pertinentes, au fur et à mesure de leur disponibilité	Informer sur les avancées de l'intégration du genre à toutes les étapes du processus et partager les progrès faits sur le genre dans le cadre du plan d'action genre de la CCNUCC.
2	Informer, dans le cadre de la communication nationale, sur les progrès et l'efficacité du processus de PNA	Communiquer et sensibiliser les parties prenantes sur les avancées en matière d'intégration du genre dans les processus de PNA.

		S'assurer de l'implication d'experts du genre dans le développement des outils de communication. S'assurer que le format des outils de communication est adapté aux différents publics, en particulier aux populations les plus vulnérables. Veiller à ce que les femmes ne soient pas seulement présentées comme un groupe vulnérable, mais aussi comme des actrices de changement des processus d'adaptation.

Encadré 1. Leçons apprises du PNA du secteur de l'agriculture en matière de notification

Des faiblesses sur la communication autour des progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des processus de PNA sectoriels ont été relevées au Sénégal. Sur les rapports produits au sujet des progrès accomplis, les résultats sur les indicateurs de genre sont les grands absents.

À cette insuffisance s'ajoute l'inexistence d'une stratégie bien élaborée de communication pour le processus de PNA du Sénégal. Pour remédier à cette situation, la Direction du Changement Climatique, de la Transition Écologique et des Financements Verts compte mettre en place une plateforme virtuelle d'information sur les changements climatiques permettant d'améliorer l'accès des utilisateurs aux données et la mise à jour des informations sur le processus des PNA sectoriels. La plateforme servira aussi à renforcer les capacités des parties prenantes au processus de PNA en rendant accessibles des outils spécifiques d'intégration dans la planification et la budgétisation nationale, sectorielle et locale (Badiane-Ndour et al., 2020).

La mise en place d'une communauté de pratiques de l'adaptation par la Direction du Changement Climatique, de la Transition Écologique et des Financements Verts en collaboration avec les différents acteurs pour la pérennisation des acquis du processus de PNA et le partage d'expériences entre praticiens de l'adaptation aux changements climatiques a aussi été préconisée.

Pratique inspirante 15. Prise en compte du genre dans la communication pour l'adaptation du Zimbabwe

La communication pour l'adaptation du Zimbabwe est un bon exemple de la manière d'intégrer le genre dans une communication pour la CCNUCC. Le Zimbabwe a consacré une section entière à l'adaptation aux changements climatiques, à l'égalité de genre et à l'inclusion sociale. Les considérations de genre sont également mentionnées de manière transversale dans les sections sur l'implication des parties prenantes dans la planification, le suivi et l'évaluation de l'adaptation, les besoins d'appuis et les enseignements tirés (Gouvernement du Zimbabwe, 2022).

6.0 Vue d'ensemble des outils d'intégration du genre dans les processus de PNA

Cette section présente sept outils pour permettre aux équipes de mieux intégrer l'égalité de genre et l'inclusion sociale dans le processus de PNA et mettre en pratique les recommandations et actions suggérées dans la section précédente.

Figure 7. Outils d'intégration du genre présentés dans ce guide méthodologique

6.1 OUTIL CLÉ N° 1 : Analyse de genre

L'analyse de genre est un outil d'analyse systématique utilisé pour identifier, comprendre et expliquer les différents rôles, besoins et possibilités des hommes et des femmes ainsi que les relations qui les unissent. Elle décèle les inégalités en termes de pouvoir, de ressources et de possibilités qui existent dans les ménages et les communes (DDC, 2018).

Le but d'une analyse de genre est de mieux comprendre les relations et les rôles actuels entre les personnes de genres différents ainsi que les intérêts, les besoins, le potentiel et la discrimination spécifiques au genre des personnes dans un pays, un contexte et/ou un secteur particuliers (Chingarande et al., 2020).

Les différents niveaux d'analyse de genre pour le processus de PNA

Une analyse de genre peut être effectuée à différents niveaux.

Le niveau micro

L'analyse au niveau micro étudie les femmes et les hommes en tant qu'individus ainsi que les différences socio-économiques entre les ménages et les communautés. Elle examine les rôles, les activités et les relations de pouvoir des femmes et des hommes au sein du ménage et de la communauté et la manière dont ces facteurs influencent leurs capacités respectives à participer aux projets et programmes d'adaptation et à en bénéficier.

Le niveau méso

L'analyse au niveau méso prend en compte les marchés, les institutions, les services et les infrastructures qui relient les lois et les politiques et les personnes, permettant aux individus de bénéficier des efforts politiques ou d'en être exclus (Chingarande et al., 2020).

Le niveau macro

L'analyse macro-genre examine les lois, les politiques et la prise de décision nationales en identifiant les contributions de l'adaptation aux changements climatiques à des stratégies de développement plus larges (Chingarande et al., 2020).

Analyse de genre et processus de PNA

Dans le processus de PNA, l'analyse de genre peut être utilisée à deux niveaux principaux :

- Au niveau du processus de PNA (au niveau sectoriel ou national) : principalement l'analyse au niveau macro
- Au niveau des projets d'adaptation mis en œuvre dans le cadre du processus de PNA

Elle peut être utilisée tout au long du processus de PNA, notamment au tout début du processus, dans l'étape de recensement afin de mettre en lumière les vulnérabilités spécifiques des femmes liées à des considérations socioéconomiques ou socioculturelles qui les rendent plus vulnérables que les hommes aux impacts des changements climatiques. Elle permet aussi d'évaluer leurs besoins et capacités d'adaptation afin d'identifier les lacunes à combler en matière d'intégration du genre dans la planification, la mise en œuvre et le suivi et évaluation de l'adaptation ainsi que les opportunités.

Elle est aussi très recommandée dans l'étape d'analyse des tendances climatiques passées et actuelles et l'évaluation des facteurs de vulnérabilité actuelle au climat au niveau sectoriel afin d'identifier les vulnérabilités spécifiques au genre.

L'analyse peut aussi être utilisée à l'étape d'élaboration de la stratégie de mise en œuvre des options d'adaptation. Dans la partie relative à la budgétisation, une analyse de genre est nécessaire. Une budgétisation sensible au genre se fonde sur l'analyse de genre pour s'assurer que les investissements dans les mesures d'adaptation bénéficient de façon équitable aux hommes et aux femmes et pour suivre leurs impacts différenciés selon le genre (Dazé & Church, 2019). Dans la phase de mise en œuvre, une analyse de genre est nécessaire pour l'ensemble des projets d'adaptation qui seront mis en œuvre.

À l'étape de révision et de mise à jour du PNA, il s'agit alors d'intégrer les nouvelles analyses de genre et les résultats des évaluations portant sur la réponse aux questions de genre dans la réflexion sur la mise à jour du PNA.

Les analyses de genre au niveau macro pour le processus de PNA

L'analyse fondée sur le genre des changements climatiques peut favoriser l'égalité, l'efficacité et l'efficience de la législation, des politiques et des programmes environnementaux qui peuvent avoir des effets différents sur les femmes et sur les hommes – tout comme sur les personnes de revenus, d'âges et de lieux géographiques différents (Gendered Innovations, 2002). L'analyse fondée sur le genre peut contribuer à l'élaboration de politiques qui atténuent les inégalités sociales existantes – ou du moins qui ne les exacerbent pas (Gendered Innovations, 2002).

Une analyse de genre ciblée soutiendra une prise de décision éclairée dans le processus de PNA, permettant ainsi aux équipes de PNA de déballer les hypothèses et d'analyser les questions spécifiques liées à leur contexte particulier et au processus de PNA. Cela inclut les différences entre les femmes et les hommes et les intersections entre le genre et d'autres facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques. Le Togo, par exemple, a souligné l'importance d'une analyse de genre dans ses documents de planification de son PNA en 2017 (Chingarande et al., 2020).

En fonction du moment choisi et des données déjà disponibles, certains aspects devront être plus ou moins approfondis. Cependant, il est important d'inclure les quatre aspects clés suivants dans une analyse de genre pour le processus de PNA :

- Une analyse politique et institutionnelle du genre et de l'adaptation aux changements climatiques
- Une analyse technique qui explore les liens entre le genre et les changements climatiques
- L'analyse des répercussions pour le processus de PNA
- L'élaboration de recommandations pour le processus de PNA

L'analyse politique et institutionnelle du genre et de l'adaptation aux changements climatiques permet d'examiner les politiques et institutions qui s'occupent du développement durable, de l'égalité des genres et des changements climatiques et d'identifier les parties prenantes engagées dans le processus de PNA à même de fournir des connaissances et des expériences utiles au processus. L'objectif est d'être en mesure d'évaluer les capacités et les lacunes existantes.

L'analyse technique explore les liens entre le genre et les changements climatiques. Elle cherche à identifier les informations nécessaires pour prendre en compte le genre dans les mesures d'adaptation, en particulier les besoins et capacités d'adaptation différenciés entre les hommes et les femmes, et ce de manière intersectionnelle. L'analyse technique de genre permet aussi de recueillir des données sur la participation et l'influence équitables des femmes et des hommes dans la prise de décision relative à l'adaptation ou l'accès équitable aux ressources naturelles et financières.

Une fois ces données recueillies, il s'agit d'analyser les répercussions de ces inégalités pour le processus de PNA, tout en tenant compte des opportunités et défis qui se sont dégagés.

Enfin, la dernière section peut mettre au jour des recommandations pour le processus de PNA à la fois sur la manière de mener le processus de PNA (la manière de structurer, de coordonner et de faciliter le processus de PNA), mais aussi des recommandations plus techniques sur la priorisation, le financement, la mise en œuvre et le système de SEA des mesures d'adaptation (Dekens & Dazé, 2019).

Les résultats d'une analyse de genre servent principalement à permettre une conception et une mise en œuvre de projets sensibles au genre et, dans la mesure du possible, transformateurs en matière de genre. Le potentiel de promotion de l'égalité de genre et la possibilité d'impacts négatifs involontaires sur l'égalité de genre sont identifiés, avec pour résultat l'élaboration d'une approche sensible au genre ou transformatrice.

Les analyses de genre pour les projets d'adaptation

Les résultats d'une analyse de genre au niveau d'un projet servent principalement à permettre une conception et une mise en œuvre de projets qui répondent aux questions de genre. Le potentiel de promotion de l'égalité de genre et la possibilité d'impacts négatifs involontaires sur l'égalité de genre sont identifiés, avec pour résultat l'intégration des questions de genre dans le projet (Chingarande et al., 2020).

Une analyse de genre comprend généralement les trois étapes suivantes :

- L'examen préalable
- La collecte et l'analyse des données
- L'intégration de nouveaux résultats dans la conception du projet et le cadre des résultats

Il s'agit ainsi grâce à des données recueillies d'ajuster le cadre logique et/ou la théorie du changement du projet et en particulier d'ajuster les objectifs, résultats et indicateurs du projet pour refléter les questions de genre, modifier les activités et en intégrer de nouvelles si nécessaire.

Figure 8. Les trois étapes de l'analyse de genre

Source : Auteurs.

L'analyse technique de l'égalité de genre se doit de couvrir quatre aspects clés suivants :

- Les rôles et la répartition du travail
- L'accès aux ressources et aux services et le contrôle sur ces derniers

- La participation, la voix et la prise de décision
- Les besoins et intérêts des femmes et des hommes (voir la figure 9)

Figure 9. Les quatre prismes de l'analyse de genre

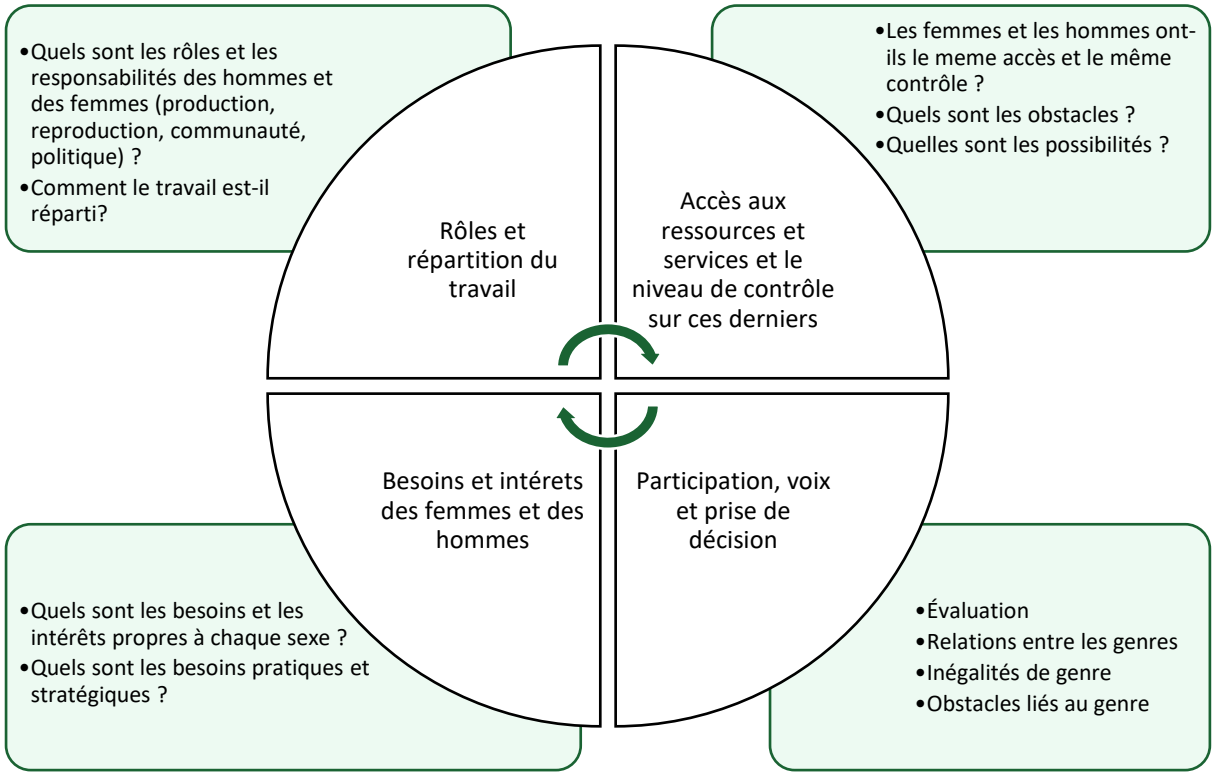

Source : DDC, 2018.

Afin de permettre d'ajuster les activités d'un projet et de mieux comprendre l'impact des activités du projet, on peut utiliser la matrice d'analyse comparative entre les genres (MACG). La MACG permet d'analyser avec la communauté l'impact des projets sur les hommes, les femmes, les ménages et les communautés. Il comprend les quatre variables présentées dans la figure 10.

Tableau 19. Matrice d'analyse comparative entre les genres

Catégories Cibles	Tâches / Activités	Temps	Ressources disponibles et acquises	Changements induits par les projets au niveau culturel
Femmes				
Hommes				
Foyers / Ménages				
Communauté				

Source : Ministère de l'Éducation nationale de la République du Sénégal, s.d.

Ressources clés :

- La MACG
- Le guide pratique de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de l'Université de Berne sur l'analyse de genre (DDC, 2018)
- Le guide *Conduire des analyses sur les questions de genre en vue d'orienter les processus des Plans nationaux d'adaptation (PNA)* (Dekens & Dazé, 2019)

6.2 OUTIL CLÉ N° 2 : Animation qui répond aux questions de genre

L'animation qui répond aux questions de genre est un outil de gestion participatif utilisé dans le cadre de la conduite du processus de PNA afin de garantir que toutes les parties prenantes au processus, y compris les femmes et les groupes marginalisés, participent aux délibérations et prises de décision dans les meilleures conditions. Elle permet de lever tous les obstacles à un dialogue inclusif et équilibré et d'intégrer les opinions et préoccupations des personnes de tous les genres dans la prise de décisions concernant le processus de PNA (Dazé & Church, 2019).

Les étapes d'identification et d'évaluation des options d'adaptation du processus de PNA et l'étape de priorisation et de planification des options d'adaptation sont les étapes idéales pour l'utilisation de l'animation qui répond aux questions de genre.

L'utilisation de l'animation qui répond aux questions de genre peut s'avérer nécessaire au cours des processus d'engagement des parties prenantes et lors des réunions de coordination gouvernementales dans tous les secteurs et à tous les niveaux ainsi qu'au cours des séances de renforcement de capacités.

Pour garantir une animation qui répond aux questions de genre de qualité, plusieurs considérations doivent être prises en compte. Il s'agit de « la connaissance des relations de pouvoir et des rôles qui peuvent influencer la participation ; la création d'une égalité d'accès et de possibilités de participation aux réunions et consultations ; une heure et un lieu de tenue des réunions qui conviennent à la fois aux femmes et aux hommes, compte tenu de la sécurité, des installations et d'autres responsabilités ; le recours à un langage et un matériel accessibles à tous les participants, compte tenu de leur connaissance de la question, leur niveau d'alphabétisation, etc. ; l'assurance que l'ensemble des participants disposent de mêmes informations en amont de la session, afin qu'ils soient informés de façon égale et capable de se préparer de manière appropriée » (Gurung & Leduc, 2009). Certains comportements pouvant limiter ou perturber les interventions de certains participants, comme les interruptions, les attaques personnelles ou d'autres comportements similaires, sont à bannir.

Ressource clé 1 : Guide pour une approche participative sensible au genre (Gurung & Leduc, 2009)

Une approche participative soucieuse de l'égalité de genre reconnaît les nombreux obstacles à la participation des femmes et met en place des mécanismes pour lever ces obstacles. Une attention particulière est accordée aux expériences différentes des femmes et des hommes et, par conséquent, à leurs opinions, préoccupations, besoins et priorités différents.

Les communautés vivant dans la région de l'Hindu Kush-Himalaya sont confrontées à plusieurs problèmes environnementaux, sociaux et économiques et des défis politiques qui affectent leurs moyens de subsistance, leurs conditions de vie, et même leur sécurité. Elles doivent s'adapter rapidement à ces changements et renforcer leur résilience.

Certaines pratiques traditionnelles ne sont plus pertinentes, de nouvelles options de moyens de subsistance apparaissent, de nouvelles technologies deviennent accessibles et les canaux de communication sont ouverts, ce qui facilite la circulation des personnes. Pour pouvoir s'adapter, les communautés ont besoin de la contribution de tous leurs membres – et tous leurs membres doivent bénéficier des changements. Les femmes des montagnes jouent un rôle important pour assurer la survie de leurs ménages dans l'environnement hostile de l'Hindu Kush-Himalaya. Cependant, leur contribution est encore rarement reconnue et ils participent rarement activement à la prise de décisions importantes concernant leur communauté.

La participation peut accroître l'impact des interventions de développement, accroître l'efficacité des programmes et conduire à la durabilité. Les femmes et les hommes impliqués dans le processus s'engagent et se sentent de plus en plus capables d'améliorer leurs conditions de vie.

Cependant, comme les femmes et les hommes ont des rôles différents, ils ont des expériences et des besoins différents. Le point de vue des femmes est souvent négligé parce qu'elles participent rarement pleinement aux forums publics.

L'approche participative offre un meilleur moyen d'inciter les parties prenantes à participer et à partager leurs idées par le biais de l'apprentissage et du partage interactifs. L'élément clé pour faciliter le processus d'apprentissage est d'utiliser des outils participatifs qui permettent aux gens de visualiser et de comprendre les problèmes, de communiquer entre eux, d'analyser les options et de prendre des décisions. Les outils participatifs peuvent soutenir le dialogue entre les différentes parties prenantes et offrir une opportunité pour les personnes ayant des intérêts différents.

Impliquer les femmes dans l'identification des problèmes, la recherche de solutions, et la prise de décisions les aide à comprendre les enjeux, découvrir et valoriser leur propre expérience, leurs compétences, leurs connaissances et leurs forces, et augmenter leur confiance en soi. Ce sont des éléments cruciaux de l'autonomisation. Il renforce également la visibilité des capacités et des contributions des femmes auprès des hommes et des organisations impliquées dans les programmes de développement et d'environnement.

Ressource clé 2 : Les conversations communautaires

Dans le cadre du programme Achats pour le progrès (P4P) du Programme alimentaire mondial (PAM), la méthodologie des conversations communautaires élaborée par trois organisations des Nations Unies (le FAO, le Fonds international de développement agricole et le PAM) a été mise en application avec succès en Éthiopie entre 2013 et 2017. C'est une approche méthodologique participative qui contribue à l'appropriation et au contrôle des ressources par les femmes et à leur autonomisation économique et sociale (Assefa, 2020).

Les conversations communautaires consistent en une série de dialogues entre les membres de la communauté sur les normes et les tabous sociétaux profondément enracinés qui empêchent les femmes de participer activement aux organisations d'agriculteurs (primaires) et les coopératives (secondaires).

L'objectif est de :

- Favoriser la compréhension des enjeux
- Identifier et explorer les questions structurelles plus profondes concernant la participation, les avantages et le contrôle des femmes
- Créer une meilleure sous-section
- Favoriser une meilleure compréhension des pratiques discriminatoires et de leurs différentes manifestations
- Apprendre et décider mutuellement de ce qui doit être fait

On s'attend également à ce que les membres de la communauté qui participent à la discussion proposent des solutions pour résoudre les problèmes qui ont été identifiés et stimuler le changement dans le but de maintenir et d'étendre ces solutions.

Contribution de la méthodologie aux objectifs plus larges de développement, d'organisation et de projet

Dans ce contexte, les organisations paysannes sont des coopératives polyvalentes primaires et secondaires qui sont invitées à participer à des activités de marketing. L'un des objectifs du programme P4P est de renforcer la participation des femmes dans les organisations d'agriculteurs qui vendent du maïs au PAM par le biais du programme P4P.

Pour cela, des coopératives d'épargne et de crédit axées sur les femmes ont été créées après une formation aux compétences commerciales. Grâce au processus de conversations communautaires, des programmes intégrés d'alphabétisation fonctionnelle des adultes et d'autres programmes d'autonomisation économique ont été mis en œuvre.

Tous les membres des coopératives d'épargne et de crédit axées sur les femmes sont devenus membres de coopératives primaires et ont commencé à participer aux comités de gestion des coopératives primaires et secondaires (syndicats).

Le programme P4P sur l'égalité de genre suppose que les interventions d'autonomisation économique associées à un engagement continu sur les normes régissant les pratiques sexospécifiques contribuent à l'appropriation et au contrôle des ressources et à l'autonomisation sociale des femmes. Cela permet aux femmes de bénéficier d'initiatives comme le programme P4P qui ciblent les petits exploitants agricoles.

Le processus des conversations communautaires sert de facteur de mobilisation et de pilier principal pour toutes les autres composantes du projet, telles que la formation aux compétences commerciales, le fonds renouvelable, les AGR, l'alphabétisation fonctionnelle intégrée des adultes, la fourniture de technologies permettant d'économiser du temps et de l'énergie, et des visites d'exposition auprès d'organisations et de personnes de femmes qui réussissent.

Ressources clés :

- Guide pour une approche participative sensible au genre (Gurung & Leduc, 2009)
- Les conversations communautaires

6.3 OUTIL CLÉ N° 3 : Analyse multicritères

L'analyse multicritère (AMC) est l'outil par excellence d'intégration des considérations liées au genre dans la priorisation des options d'adaptation et dans l'évaluation de la performance de ses options en termes de progrès réalisés sur les indicateurs de genre par le processus de PNA. En effet, l'AMC permet d'évaluer les options par rapport à un ensemble de critères définis dans le cadre d'une démarche participative qui offre aux acteurs du genre d'inclure l'égalité de genre parmi les critères retenus.

L'AMC se sert le plus souvent d'une matrice de décision dans laquelle les options d'adaptation sont répertoriées en lignes et la performance de l'option par rapport à chaque critère est notée dans les colonnes. Cette matrice permet de donner une note à chaque option et de les classer par ordre de priorité (Dazé & Church, 2019).

La démarche d'AMC suit un certain nombre d'étapes résumées par Dodgson et al. (2009) : « (i) établir le contexte entourant la décision. Quels sont les objectifs de l'AMC, et qui sont les décideurs et autres acteurs clés ? ; (ii) identifier les options ; (iii) identifier les critères ; (iv) décrire la performance attendue de chaque option par rapport aux critères ; (v) "Pondération", en attribuant des poids pour chacun des critères pour refléter leur importance pour la prise de décision ; (vi) combiner les poids et les scores pour chacune des options pour en tirer une valeur globale ; (vii) examiner les résultats ; (viii) procéder à une analyse de sensibilité des résultats de tout changement intervenant dans les scores ou pondérations ».

L'AMC offre la possibilité de soumettre un certain nombre de technologies d'adaptation à un exercice de comparaison à travers de multiples critères. Cette démarche structurée de sélection et de hiérarchisation des options d'adaptation offre l'avantage de comprendre les préférences des acteurs impliqués dans le processus en insistant sur l'importance d'avoir une représentation appropriée des parties prenantes au cours du processus d'établissement des priorités (Trærup & Bakkegaard, 2015).

Il est important que les préférences des acteurs du genre et des groupes vulnérables soient bien comprises.

Des critères multiples et des combinaisons de critères comme le coût ou l'avantage de l'option sont utilisés lors du processus d'évaluation des options d'adaptation. Si certains critères sont quantifiés en termes monétaires, comme le coût de l'option, d'autres sont des critères qualitatifs pour lesquels il n'existe pas de valorisations monétaires – par exemple, le critère de « cohérence avec le Plan National d'Adaptation et les objectifs de développement » ou les « critères sociaux » comme le potentiel de l'option à « englober des effets qui contribuent à la réduction de la pauvreté, la réduction des inégalités, l'amélioration de la santé, et la préservation du patrimoine culturel » (Trærup & Bakkegaard, 2015).

La priorisation des options d'adaptation tenant compte des questions de genre pourrait affecter un poids plus considérable à ces critères sociaux et socioéconomiques dans l'évaluation des options d'adaptation pour qu'elles participent à renforcer la résilience des communautés vulnérables et l'autonomisation des femmes.

À quelle étape du processus de PNA doit-on utiliser l'AMC ?

La hiérarchisation et la priorisation des options d'adaptation à l'étape d'élaboration de la stratégie de mise en œuvre du PNA appellent à des arbitrages qui se font sur la base de nombreux critères pour garantir que les investissements dans les mesures d'adaptation vont là où ils sont le plus utiles et qu'ils procurent des avantages et bénéfices équitables pour les personnes de tous les genres. Dès lors, une AMC des mesures d'adaptation qui inclut les coûts et bénéfices et intègre les impacts socioéconomiques et environnementaux de chaque mesure s'impose.

Dans le processus de priorisation, il est ainsi possible d'intégrer le genre comme critère dans la liste des critères retenus. L'outil d'AMC est en effet un outil reconnu dans les directives techniques du PNA pour procéder à la priorisation des options d'adaptation.

Durant les ateliers organisés pour hiérarchiser les mesures les plus importantes et afin de garantir que les divers points concernant le genre soient entendus, l'AMC est associée à l'outil « animation qui répond aux questions de genre » afin de garantir une participation équitable entre hommes et femmes, ainsi que l'implication des acteurs et experts du genre.

Ressources clés :

Resource 1 : *Analyse multicritères : Un manuel* (Dodgson et al., 2009)

Ressource 2 : Le guide *Évaluer et prioriser les technologies d'adaptation au changement climatique* (Trærup & Bakkegaard, 2015)

6.4 OUTIL CLÉ N° 4 : Renforcement des capacités en matière d'égalité de genre

L'intégration du genre dans les processus de PNA exige l'existence de capacités en matière d'égalité de genre à trois niveaux au moins. Le premier niveau de capacités est le niveau individuel, c'est-à-dire les capacités en matière d'égalité de genre des personnes chargées de concevoir, de planifier, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi et l'évaluation du processus. Le deuxième niveau est le niveau organisationnel, qui fait référence aux politiques, dispositions, procédures et cadres internes de pilotage et de mise en œuvre des processus de PNA par lesquels les questions de genre sont prises en charge dans toutes les activités menées, permettant ainsi de regrouper les capacités individuelles pour atteindre des objectifs communs. Le troisième niveau est l'environnement global du processus de PNA qui peut être favorable ou défavorable, par exemple l'existence de politiques d'égalités de genre, la législation sur les droits des femmes, les relations de pouvoir entre les personnes de genres différents, les partenariats externes, les normes et les valeurs relatives aux questions de genre (ONU Femmes, 2016a).

Les programmes de renforcement de capacités en matière d'égalité de genre initiés dans le cadre des processus de PNA doivent être précédés de et informés par un diagnostic de capacités à ces trois différents niveaux pour être efficients. « Un diagnostic des capacités est une analyse des capacités courantes par rapport aux capacités futures visées, qui favorise la compréhension des actifs et des besoins en matière de capacités, ce qui permet ensuite de formuler des stratégies de développement des capacités, dont des formations sur l'égalité des sexes » (ONU Femmes, 2016b).

La mise au point d'un modèle de diagnostic de capacités offre l'avantage d'évaluer les actifs de capacités existantes et de déterminer les besoins futurs en capacités. L'autre avantage de mettre en œuvre un modèle de diagnostic de capacités est de permettre de préciser les résultats attendus des efforts de développement des capacités et d'offrir une méthode de production de données quantitatives et qualitatives pour soutenir l'élaboration d'un plan d'action de développement des capacités.

Le modèle utilisé le plus souvent par les organisations est le modèle « KAS ». C'est un modèle tridimensionnel de mesure des capacités à travers différentes dimensions de compétences ou de capacités avec le concept de taxonomie de Bloom : K (*knowledge*) qui renvoie aux capacités cognitives (connaissances) ; A (*attitude*) ou capacités affectives (comportements) ; et S (*skills*) ou capacités psychomotrices (compétences).

Le Centre de formation d'ONU FEMMES a élaboré sur la base du modèle KAS un outil de diagnostic des capacités concernant la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes. C'est un outil très convivial de diagnostic des capacités liées aux questions de genre qui se sert de six capacités de base en matière de genre pour déterminer les domaines spécifiques qui peuvent faire l'objet d'un renforcement de capacités après un rapport de diagnostic.

Il s'agit notamment de :

- La capacité d'analyse de genre et de planification stratégique

- La capacité à mettre en place les procédures d'établissement de programmes, de budgétisation et de mise en œuvre tenant compte du genre
- La capacité à mettre en place des procédures de gestion des connaissances, de communication et de suivi et évaluation tenant compte des questions de genre
- La capacité à développer des partenariats et des plaidoyers efficaces sur la promotion de l'égalité de genre
- La capacité sur les questions de genre et de leadership
- La capacité d'innovation dans les approches transformatrices sur les questions de genre

Pour doter les agences, les organisations et les entités d'un outil d'évaluation des capacités en matière d'égalité de genre, le Centre de formation d'ONU Femmes a mis au point une méthodologie de questionnaires simple qui permet de mesurer les connaissances, les attitudes et les compétences disponibles à l'interne dans ces structures en matière de genre. Le questionnaire porte sur les six compétences distinctes suivantes en matière de genre : l'analyse du genre et la planification stratégique ; la programmation, la budgétisation et la mise en œuvre répondant aux questions de genre ; la gestion des connaissances ; la communication, le suivi et l'évaluation répondant aux questions de genre ; les partenariats et le plaidoyer efficaces pour la promotion de l'égalité de genre ; le genre et le leadership ; et l'innovation et les approches transformatrices sur les questions de genre (Groupe des Nations Unies pour le développement, 2018).

Ressources clés :

Méthodologie d'évaluation des capacités en matière d'égalité de genre dans les organisations (Centre de formation d'ONU Femmes)

6.5 OUTIL CLÉ N° 5 : Un système de suivi et évaluation qui répond aux questions de genre

À l'image des projets et programmes de développement, les processus de PNA ont besoin d'un suivi continu pour repérer les anomalies dans la planification et la mise en œuvre des activités d'adaptation en vue d'apporter les corrections et réorientations techniques nécessaires et de vérifier si les ressources sont bien administrées et employées pour donner les résultats escomptés. Parallèlement et de façon complémentaire à cette démarche de suivi, une évaluation en cours ou à la fin des processus est requise. Il s'agit de faire une appréciation la plus systématique et la plus objective possible des processus de PNA en cours ou achevés, des stratégies déployées, des actions mises en œuvre et des mesures d'adaptation et de leurs résultats pour mesurer les progrès réalisés et les lacunes identifiées, ajuster les orientations adoptées au départ ou de tirer les leçons ou enseignements utiles dans une perspective de révision ou de mise à jour des processus de PNA. Un système de suivi et évaluation d'un processus de PNA qui intègre les considérations liées au genre utilisera les indicateurs de genre et les données ventilées par sexe pour non seulement surveiller la méthodologie utilisée pour intégrer le genre dans la planification et la mise en œuvre de l'adaptation,

mais également pour mesurer les progrès réalisés en termes de résultats des investissements dans les actions d'adaptation par rapport aux objectifs de départ du processus (Dazé & Church, 2019).

Un système de suivi et évaluation du processus de PNA qui répond aux questions de genre permettra d'évaluer l'efficacité, l'efficience et la viabilité socioculturelle, économique, financière et environnementale de ces investissements ainsi que leurs impacts sur les populations et communautés vulnérables afin de déterminer dans quelle mesure les résultats obtenus procurent des avantages équitables pour les personnes de tous les genres.

L'institutionnalisation d'un mécanisme de suivi et évaluation dans le cadre des processus de PNA qui intègrent les dimensions de genre est souvent nécessaire et elle doit se faire dès la phase de lancement du processus. Les systèmes de suivi qui intègrent le genre doivent prendre en compte la double dimension du suivi : le suivi des activités réalisées et le suivi du déroulement du processus. Le suivi des réalisations permet de dire si les résultats sont obtenus en temps opportun et de façon efficace et efficiente. Il permet de déceler les problèmes et d'y apporter des solutions immédiates. Le suivi du déroulement examine le degré d'efficacité du processus et des méthodes utilisées pour l'exécution des actions prévues. Il permet en outre d'étudier l'attitude des bénéficiaires, la qualité des interventions ainsi que la manière dont l'environnement externe affecte la mise en œuvre normale des activités (ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement de la République démocratique du Congo, 2009).

Pour des processus de PNA qui répondent aux questions de genre, le système de suivi et évaluation apporte des réponses à un certain nombre de questions essentielles. Les données ventilées par sexe sont-elles disponibles ? Quel est l'écart entre la situation réelle et la situation souhaitée ? Le processus a-t-il répondu aux besoins pratiques et aux intérêts stratégiques des hommes et des femmes ? Le processus permet-il de constater des évolutions significatives sur les comportements, les capacités, les pratiques et la position sociale des femmes et des hommes ?

L'évaluation doit mettre l'accent sur des objectifs clairs et mesurables et s'appuyer sur des indicateurs de genre clés en matière des progrès réalisés. Elle doit intégrer le genre dans sa méthodologie et dans ses instruments et comprendre un volet sur la formation des évaluateurs. L'évaluation doit aussi prendre en compte les changements que l'approche genre engendre dans les rapports entre les hommes et les femmes au sein des institutions (PNUD, 2010).

Les activités de suivi et évaluation suivantes peuvent être menées en veillant à ce que les indicateurs genre et les données désagrégées en fonction du genre fassent l'objet d'un système de suivi et évaluation pour mesurer les avancées et progrès réalisés dans tout le processus de PNA et dans les résultats obtenus :

- Inclure des indicateurs de genre dans les éléments du processus de PNA qui feront l'objet d'évaluation dans le cadre d'une analyse des progrès effectués, de l'efficacité du processus et de ses lacunes (ministère de l'Énergie, des Recherches pétrolières et minières, de l'Eau et du Développement des énergies renouvelables du Gouvernement de la République du Bénin, 2014).
- Définir les paramètres spécifiques à surveiller pour mesurer les progrès réalisés, communiquer les niveaux d'efficacité et évaluer les lacunes

- Regrouper les informations sur les paramètres prélevés tout au long du processus de PNA pour les besoins de traitement quantitatif et qualitatif
- Utiliser les données et informations issues des dernières évaluations et des progrès scientifiques ainsi que les résultats des activités d'adaptation en cours afin de soutenir l'évaluation dans une perspective de révision ou d'actualisation des PNA
- Procéder à des évaluations régulières qui s'appuient sur les informations et données des activités de suivi (Groupe d'experts des PMA, 2012).

Encadré 2. Exemples d'indicateurs sensibles au genre

Voici quelques indicateurs de genre qui peuvent être suivi pour un PNA national ou sectoriel :

- Nombre ou pourcentage de femmes, d'hommes, ou de personnes issues de la diversité de genre qui ont adopté des pratiques agricoles améliorées pour s'adapter au changement climatique
- Nombre d'acteurs qui indiquent avoir amélioré leurs compétences, leurs connaissances ou leur capacité à élaborer et à mettre en œuvre des initiatives d'adaptation efficaces, tenant compte de la dimension de genre et socialement inclusive (femmes, hommes, personnes issues de la diversité de genre)
- Nombre ou pourcentage de femmes, hommes ou personnes issues de la diversité de genre bénéficiant d'initiatives d'adaptation
- Part du financement de l'adaptation bénéficiant à des activités qui répondent aux questions de genre

Les systèmes de suivi et évaluation qui prennent en compte les considérations liées au genre doivent être des processus participatifs en faisant participer les points focaux genre des ministères et les acteurs et experts du genre dans l'élaboration des cadres de suivi et évaluation. Ils utiliseront les systèmes et données existants et mettront l'accent sur des évaluations axées sur le genre portant autant sur la démarche que sur les résultats des processus. Enfin, les systèmes de suivi et évaluation qui répondent aux questions de genre doivent intégrer des indicateurs d'égalité de genre dans les processus d'adaptation, recueillir les données ventilées par sexe et procéder à une analyse de genre des données pour évaluer l'équité de genre. Ils doivent faire apparaître dans les rapports et documents de communication qui seront produits les impacts différenciés selon le genre des mesures d'adaptation sur les femmes et les hommes (Dazé & Church, 2019).

Ressource clé pour réaliser une évaluation sensible à l'égalité de genre

Le Groupe d'évaluation des Nations Unies a mis au point un outil d'évaluation sensible à l'égalité de genre intitulé *Integrating human rights and gender equality in evaluations* (Groupe d'évaluation des Nations Unies, 2024).

Cet outil de référence prend en compte l'accès inégal aux ressources et à leur contrôle du fait des rôles genrés des femmes, des hommes, des filles et des garçons et des besoins et intérêts différents et spécifiques à chaque genre. L'outil se fonde sur trois principes majeurs pour rendre l'évaluation sensible à l'égalité de genre : l'inclusion, la participation et les rapports de pouvoir équitables.

En effet, l'évaluation doit s'intéresser à la distribution équitable ou non des bénéfices de l'intervention en analysant les données ventilées par sexe, classe, ethnie, orientation sexuelle, âge ou situation géographique.

Un processus d'évaluation sensible à l'égalité de genre est un processus participatif qui respecte le droit des personnes de tous les genres d'être consultées et de prendre part à la prise de décisions sur l'objet de l'évaluation et la méthodologie utilisée. La qualité de cette participation elle-même doit être évaluée de même que les résultats et effets sur les parties prenantes concernées.

L'évaluation sensible à l'égalité de genre s'intéresse aux rapports de pouvoir entre les groupes défavorisés et au sein de ces groupes pour aider à les rééquilibrer. Ces rapports de pouvoir peuvent en effet créer des déséquilibres pouvant compromettre l'autonomisation des groupes défavorisés. Les évaluateurs doivent faire en sorte que leurs interactions avec les groupes défavorisés et leur position de pouvoir du fait de leur statut d'évaluateurs ne constituent pas un biais dans l'évaluation.

Ressources clés :

Le guide *Integrating human rights and gender equality in evaluations* du Groupe d'évaluation des Nations Unies (Groupe d'évaluation des Nations Unies, 2024).

Le guide *Boîte à outils pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage pour les processus du plan national d'adaptation* (Beauchamp et al., 2024).

Le Sénégal dispose d'une plateforme pour les indicateurs de genre intitulée « Women Count ». La plateforme est accessible à tous et toutes et peut apporter des éclairages sur les indicateurs déjà suivis (Agence nationale de la Statistique et de la Démographie de la République du Sénégal, 2022).

6.6 OUTIL CLÉ N° 6 : Une budgétisation qui répond aux questions de genre

Les processus de PNA qui répondent aux questions de genre doivent recourir à une budgétisation sensible au genre dans le cadre du financement des actions d'adaptation pour s'assurer que les investissements réalisés profitent aux personnes de tous les genres. Une budgétisation sensible aux questions de genre doit se fonder sur une analyse de genre pour un meilleur ciblage des dépenses et un meilleur suivi des impacts différenciés selon le genre (Dazé & Church, 2019).

La budgétisation sensible au genre suppose que des ressources soient délibérément allouées de façon ciblée à différents groupes de genre. Elle implique l'accès équitable aux emplois de la fonction publique à travers une discrimination positive en faveur des femmes pour corriger les déséquilibres

actuels, ainsi qu'un suivi des résultats et impacts des dépenses tenant compte des indicateurs de genre.

ONU Femmes a produit un guide pour les facilitateurs de budgétisation sensible au genre qui propose une approche pratique d'intégration du genre dans le processus de budgétisation qui pourrait servir d'outil de référence dans le cadre des processus de PNA. Cette approche identifie trois points d'entrée du genre dans le processus de budgétisation qui correspondent aux trois grandes étapes du processus de budgétisation : l'étape de planification du budget, l'étape de formulation du budget et l'étape d'approbation du budget.

L'étape de planification du budget

L'étape de planification du budget permet d'identifier les questions relatives au genre à travers la révision des rapports annuels de l'année précédente et des énoncés budgétaires sensibles au genre. Une analyse et une évaluation sensible au genre de l'ensemble des programmes et des résultats des années antérieures du secteur sont nécessaires à ce stade.

L'étape de planification du budget permet aussi d'élaborer des stratégies et programmes qui prennent en compte le genre. Il faut veiller à ce que le processus de planification soit un processus transparent et participatif qui implique les organisations de la société civile (OSC) pour s'assurer que les besoins des populations dans leur diversité sont pris en compte.

Enfin, cette étape de planification du budget doit permettre d'élaborer des programmes qui intègrent le financement des solutions aux écarts en matière d'égalité de genre dans les secteurs de développement.

L'étape de formulation du budget

C'est le lieu de donner des instructions claires concernant la budgétisation sensible au genre à l'émission de la Circulaire budgétaire et de s'assurer que les énoncés de budget sensibles au genre sont utilisés au cours des négociations sur le budget entre le ministère de l'Économie et des Finances et les ministères sectoriels. Cette exigence peut être une condition pour la soumission complète de budget.

L'étape de formulation du budget offre l'opportunité de prévoir une section sur la budgétisation sensible au genre et les ressources allouées aux programmes sur le genre dans le Document-cadre budgétaire. Il faut veiller à ce que le budget intègre le genre de manière systématique et que les domaines liés aux droits de la personne et des femmes soient pourvus d'allocations de ressources adéquates.

L'étape d'approbation du budget

Il est important de vérifier que les énoncés de budget consolidé sont sensibles au genre lors du dépôt du Document-cadre budgétaire au conseil des ministres.

De la même manière, il faudra soumettre l'avant-projet de la loi sur les finances avec l'énoncé de budget consolidé sensible au genre à l'Assemblée nationale. De ce fait, l'énoncé budgétaire sensible

au genre fait l'objet de discussion et il est ensuite approuvé en tant que partie intégrante de la loi sur les finances.

Le genre doit être intégré à la phase de l'exécution budgétaire, mais aussi à la phase de reddition des comptes avec des rapports de performance intégrant les résultats en matière d'égalité de genre.

Outils de la budgétisation sensible au genre

Parmi les nombreux outils utilisés pour la budgétisation sensible au genre, la Circulaire budgétaire et l'énoncé budgétaire sensible au genre sont considérés par ONU Femmes comme les outils les plus efficaces et les plus simples à utiliser.

La Circulaire budgétaire

« Une circulaire budgétaire (CB) est une note ou une instruction officielle émise par le ministère de l'Économie et des Finances au début du processus budgétaire dont l'objet est d'instruire les ministères sectoriels sur la forme dans laquelle ils doivent présenter leurs budgets pour l'année à venir.

Elle doit explicitement exiger des ministères sectoriels de soumettre leurs demandes de budget en même temps que les énoncés budgétaires sensibles au genre et d'utiliser ces derniers comme un critère décisif de négociation du budget » (ONU Femmes, 2016b).

L'énoncé budgétaire sensible au genre

« Un énoncé budgétaire sensible au genre est un cadre de responsabilité spécifique au genre, produit par une institution gouvernementale pour indiquer l'engagement de cette institution à prendre en charge les questions relatives au genre dans ses domaines d'intervention respectifs. L'énoncé budgétaire sensible au genre accompagne le Document-cadre budgétaire au conseil des ministres et la loi de finances à l'Assemblée nationale. Il montre l'intention de l'institution d'agir dans le respect de l'égalité des genres. C'est un résumé et ne peut donc pas traiter tous les programmes et activités. En conséquence, les programmes de budget qui ont un impact certain sur le bien-être ou sont sensibles au genre doivent être identifiés lors de la préparation de l'énoncé budgétaire par les ministères sectoriels » (ONU Femmes, 2016b).

Ressources clés :

Le *Guide pour les facilitateurs de budgétisation sensible au genre : Une approche pratique* (ONU Femmes, 2016b).

Pratique inspirante 16. Leçons apprises de la budgétisation sensible au genre au Rwanda (ONU Femmes, 2016b)

La mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre s'est faite de manière progressive au Rwanda. Initiée d'abord par le ministère responsable du genre en 2002, ensuite par le ministère des Finances et de la Planification économique en 2008, elle s'est aujourd'hui étendue à tous les secteurs à travers un large programme de budgétisation sensible au genre mis en place par ledit ministère.

Le ministère des Finances et de la Planification a en effet réussi à lancer avec succès des programmes axés sur le genre comme le Programme Girinka, le Programme Ubudehe et le Programme Vision 2020 Umurenge, entre autres, tous axés sur le genre. Il a également encouragé l'intégration du genre dans l'ensemble du processus budgétaire (ONU Femmes, 2016b).

La première leçon à apprendre de l'expérience de budgétisation sensible au genre du Rwanda est le besoin de renforcement de capacités des agents de planification et de budgétisation qui appelle à des compétences externes au ministère des Finances et de la Planification économique pour assurer les formations.

La deuxième leçon à apprendre de cette expérience est la nécessité d'avoir recours aux données ventilées par sexe dans le processus de planification et de suivi. Les données doivent avoir été recueillies auprès d'organismes de statistiques habilitées qui disposent de banques de données ventilées par sexe afin d'atteindre une budgétisation sensible au genre efficace.

L'implication des bailleurs de fonds, du secteur privé et des OSC est souhaitable dès les premières phases du projet de budgétisation sensible au genre pour mobiliser des ressources additionnelles nécessaires aux activités de financement de la formation des experts et la réalisation d'études, ainsi que l'organisation d'ateliers de renforcement de capacités. Pour des besoins de durabilité, l'initiative de budgétisation sensible au genre doit être intégrée dans les programmes du gouvernement et financée par le budget du gouvernement.

Le leadership du ministère des Finances dans la mise en œuvre de l'initiative de budgétisation sensible au genre est crucial, ainsi que la collaboration avec les institutions chargées de la coordination des activités de promotion de l'égalité de genre pour obtenir un appui en matière de plaidoyer sur le genre et de changement des attitudes à l'égard du genre.

La mise en place de programmes spécifiques ou axés sur le genre doit être encouragée, mais ne doit pas remplacer l'intégration de la dimension du genre. En outre, tous les secteurs ne se prêtant pas facilement à la budgétisation sensible au genre, il est important de se concentrer sur les secteurs clés et les principaux sous-programmes et l'élargir progressivement.

6.7 OUTIL CLÉ N° 7 : Intégration du genre dans les projets et programmes d'adaptation aux changements climatiques

Lorsqu'un projet ou programme d'adaptation aux changements climatiques est développé au moment de la mise en œuvre du PNA, il est crucial de s'assurer de l'intégration du genre. Intégrer le genre dans la proposition de projet permet de renforcer l'efficacité des projets et leur chance de contribuer à l'égalité de genre et d'augmenter les chances de financement étant donné qu'un grand nombre de bailleurs bilatéraux ou multilatéraux ont intégré le genre comme un critère d'évaluation des propositions (voir l'encadré 3 sur le FVC).

De nombreux marqueurs ou listes de vérification existent pour aider les personnes chargées du développement et de la mise en œuvre de ces projets à évaluer cette bonne intégration. De principaux exemples sont le marqueur de genre et d'âge développé par la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne et celui d'Affaires mondiales Canada, de l'Organisation de coopération et de développement économiques ou encore celui de l'organisme CARE.

Certains points importants se retrouvent entre les marqueurs et peuvent servir de base pour développer un marqueur qui serait utile aux équipes du Sénégal :

- Le projet a-t-il un objectif spécifique dédié aux questions de genre et d'inclusion sociale ?
- Le projet est-il informé par une analyse de genre (existante ou menée par le projet) ? L'analyse menée couvre-t-elle bien les questions d'accès et de contrôle sur les ressources et de dynamiques de pouvoir entre les individus et groupes d'individus ? Comporte-t-elle aussi une analyse institutionnelle des barrières à l'égalité de genre ?
- Les activités du projet ont-elles pris en compte les données de l'analyse de genre et les besoins et capacités différenciés des personnes de genres différents ? Les activités du projet couvrent-elles à la fois les aspects de renforcements du pouvoir d'agir, les relations de pouvoir et les transformations structurelles et de normes sociales ?
- Les actions proposées permettent-elles de prévenir ou d'atténuer les effets négatifs potentiels sur les différents groupes de populations ?
- Le projet promeut-il une approche participative et inclusive à toutes ces étapes (développement, mise en œuvre, système de SEA) ?
- Un mécanisme de retours et plaintes est-il mis en place et accessible pour tous les participants et personnes impactés par le projet ?
- Le système de SEA :
    - Utilise-t-il des données désagrégées par genre ?
    - Inclut-il un mécanisme pour évaluer les conséquences non intentionnelles du projet, tant positives que négatives ?
    - Propose-t-il des questions ou évènements d'apprentissage qui couvrent les considérations de genre ?

- Propose-t-il des résultats et indicateurs qui permettent de suivre des questions spécifiques à l'égalité des genres telles que l'évolution des rôles ou des relations de genre ou l'évolution du pouvoir d'agir de certains groupes ou individus plus vulnérables ?

Ressources clés : Marqueurs de genre existants

Le marqueur de genre et d'âge de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (Steets et al., 2014).

Le marqueur de genre de CARE (CARE, 2019).

Le système de codage sur l'égalité des genres d'Affaires mondiales Canada (Affaires Mondiales Canada, 2024).

Encadré 3. Exigences du FVC sur les aspects du genre

Le FVC représente une opportunité clé pour les pays d'accéder à des financements pour la formulation et la mise en œuvre des PNA. Le FVC s'est doté d'une politique et d'un plan d'action en matière d'égalité de genre qui garantissent la prise en compte du genre tout au long du cycle du projet (FVC, 2017). Il faut respecter les quatre points essentiels suivants lors de la soumission d'un projet :

- Une analyse de genre doit être présentée en même temps que les propositions de financement. L'analyse doit couvrir les différences entre le genre et les possibilités de les aborder pendant la mise en œuvre du projet.
- Un plan d'action pour l'égalité de genre doit également être inclus dans la proposition de financement. Il doit décrire la manière dont les activités tiennent compte de l'égalité de genre, définir des cibles ventilées par genre et établir des indicateurs de performance en matière d'égalité de genre.
- Le cadre de suivi et évaluation doit aussi tenir compte de l'égalité de genre et intégrer des objectifs et indicateurs qui répondent aux questions de genre.
- Les femmes et les hommes doivent être impliqués dans les décisions relatives aux projets.

Par exemple, le FVC a approuvé un projet pour l'Éthiopie en 2017 pour fournir aux communautés rurales un approvisionnement en eau essentiel tout au long de l'année et améliorer les systèmes de gestion de l'eau pour faire face aux risques de sécheresse et autres défis liés aux changements climatiques. Le financement est destiné à trois domaines principaux : l'introduction du pompage d'eau à l'énergie solaire et de l'irrigation à petite échelle, la réhabilitation et la gestion des terres dégradées autour des sources d'eau et la création d'un environnement favorable par la sensibilisation et l'amélioration des capacités locales. Sur la

base d'une analyse de genre, le projet a choisi de s'assurer que plus de 50 % des 1,3 million de bénéficiaires du projet soient des femmes et que 30 % des bénéficiaires soient des ménages dirigés par des femmes. Le plan d'action genre (FVC, 2017) intègre aussi des activités telles que :

- La conduite d'analyse de genre au niveau communautaire
- Des dialogues communautaires sur les questions de genre pour partager et valoriser les savoirs locaux des femmes et d'en discuter
- Le développement d'outils de planification et budgétaires sensible au genre
- Le renforcement des capacités sur les questions de genre pour les participants, les équipes du projet et les institutions partenaires
- La conduite d'une évaluation sur les questions de genre à mi-parcours

7.0 Conclusion

L'élaboration de ce présent guide a recouru à une démarche méthodologique basée d'abord sur une recherche documentaire sur les politiques nationales existantes en matière d'adaptation aux changements climatiques. Cette revue documentaire a permis de dresser un état des lieux sur les vulnérabilités nationales, sectorielles et locales des populations aux impacts négatifs des changements climatiques, de mesurer le degré de prise en compte des changements climatiques dans les documents stratégiques de développement du pays, ainsi que le niveau de prise en compte de la dimension du genre et de l'équité de genre dans la planification de l'adaptation aux changements climatiques au Sénégal. Elle a permis de mesurer les progrès accomplis par le Sénégal depuis 2015, année de lancement de son processus de PNA, et d'identifier les lacunes à combler.

La deuxième étape de la démarche méthodologique était l'organisation d'un atelier de consultation des points focaux genre et climats des neuf ministères sectoriels et les parties prenantes concernés afin de recueillir leurs attentes et d'intégrer leurs suggestions et préoccupations propres. C'est ce travail de collecte et de traitement des données et d'informations qui a permis d'élaborer ce présent guide méthodologique d'intégration du genre dans le processus de PNA.

Les utilisateurs trouveront à travers ce guide un outil de travail pour orienter les actions d'adaptation aux changements climatiques futures et en cours de façon à combler les lacunes et écarts constatés en matière d'intégration du genre aux niveaux national, sectoriel et local.

Les ministères sectoriels trouveront à travers ce guide un moyen d'établir un lien entre la planification nationale en matière d'égalité des genres et l'adaptation aux changements climatiques. Le guide leur permettra en particulier de tenir compte des impacts différenciés des changements climatiques sur les femmes et les hommes ainsi que sur les groupes et communautés vulnérables dans les mesures d'adaptation prioritaires tout le long de leurs processus de PNA et des différences relatives aux besoins et capacités d'adaptation des femmes et des hommes.

Le guide s'est voulu didactique en fournissant dès le début à l'utilisateur des définitions consensuelles sur des concepts clés relatifs aux changements climatiques et au genre et en suivant les différentes étapes clés préconisées par les directives techniques de la CCNUCC pour l'élaboration de processus de PNA des pays signataires.

Il s'est aussi voulu très pratique et utile en s'appuyant sur les orientations de la *Boîte à outils pour un processus d'élaboration et de mise en œuvre de PNA qui répond aux questions de genre* du Réseau mondial de PNA (Dazé & Church, 2019).

Cette démarche permet à l'utilisateur d'identifier l'ensemble des actions à mener pour chacune des étapes du processus de PNA et pour chaque action, l'ensemble des points d'entrée en matière de genre, ainsi que les principales mesures d'intégration du genre correspondantes.

Dans cette perspective, des indications sur les outils d'intégration à utiliser ont été données pour chaque étape du processus de PNA et de bonnes pratiques nationales et internationales d'intégration du genre sont offertes en exemples aux décideurs politiques et aux planificateurs et équipes chargés de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi et évaluation des processus de PNA.

Une présentation détaillée des différents outils proposés tout au long des étapes permet aux utilisateurs de se familiariser avec eux et d'en connaître leur mode d'utilisation, tandis qu'une bibliographie assez fournie leur donne une perspective plus large de documentation et de connaissance sur les processus de PNA qui répondent aux questions de genre.

Enfin, des fiches sectorielles reprenant les étapes du processus de PNA sont fournies pour servir de bréviaire autant aux ministères sectoriels ayant fini d'élaborer leur PNA que pour ceux qui n'ont pas encore lancé leur processus de PNA.

La valeur de ce guide méthodologique d'intégration du genre sera appréciée en fonction de sa capacité à aider les acteurs impliqués dans la conduite de processus de PNA à garantir une participation paritaire des hommes et des femmes aux différentes phases d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi et évaluation des stratégies et activités d'adaptation.

Un bon usage du guide devra en particulier permettre que les actions d'adaptations aux changements climatiques menées répondent aux questions de genre, c'est-à-dire qu'elles augmentent la probabilité que les investissements en matière d'adaptation procurent des avantages équitables aux personnes de tous les genres et de tous les groupes sociaux, y compris celles qui sont particulièrement vulnérables, plutôt que de devenir des facteurs d'exacerbation des inégalités de genre.

Références

Affaires Mondiales Canada. (2024). *Outil 9 : Codage des initiatives en matière d'égalité des genres*. https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/gender_equality_toolkit-trousse_outils_egalite_genres.aspx?lang=fra#outil_9

Agence italienne pour la coopération au développement. (2022). *Instruments opérationnels pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes des filles et des fillettes. Glossaire de genre*. https://www.aics.gov.it/wp-content/uploads/2023/12/GLOSSARIO_GENDER-FRA_Rev3.pdf

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie de la République du Sénégal. (2022). *Women count*. https://womencount.ansd.sn/

Alliance pour le climat et le développement, & Initiative africaine pour le climat et le développement. (2022). *Le sixième rapport du GIEC. Impacts, options d'adaptation et domaines d'investissement pour une Afrique de l'Ouest résiliente au changement climatique* (Fiche régionale. Afrique de l'Ouest). *https://cdkn.org/sites/default/files/2022- :04/IPCC%20Regional%20Factsheet%202_West%20Africa%E2%80%93FR_web.pdf*

Assefa, K. (2020) *Good practice. Community conversations*. Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies. https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/3e1db856-3aa3-4630-9e5e-3b64b1937531/content

Badiane-Ndour, N. Y. B., Laval, E., Mbodj, A., Diène, M. N., Sarr, M., Langston Diagne, M., & Bernoux, M. (2020). *État des lieux pour le processus d'élaboration du Plan national d'adaptation pour le secteur de l'agriculture au Sénégal*. Organisation des Nations Unies Pour l'alimentation et l'agriculture. https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/65f56834-1035-4189-9afa-b0f11743459d/content

Beauchamp, E., Leiter, T., Pringle, P., Brooks, N., Masud, S., & Guerdat, P. (2024). *Boîte à outils pour le suivi, l'évaluation et l'apprentissage pour les processus du plan national d'adaptation*. Réseau mondial de PNA et Institut International du Développement Durable. https://fr.napglobalnetwork.org/resource/toolkit-monitoring-evaluation-learning-nap-processes/

CARE. (2019). *Guide du marqueur genre de CARE*. https://www.careemergencytoolkit.org/wp-content/uploads/2017/04/CARE_Gender_Marker_Guidance_French_2021.pdf

Chingarande, D., Huyer, S., Lanzarini, S., Makokha, J. N., Masiko, W., Mungai, C., Njuki, J., Adera, E. O., Omolo, N., Wamukoya, G., & Waroga, V. (2020). *Mainstreaming gender into National Adaptation Planning and implementation in Sub-Saharan Africa* (Document de travail n° 323). CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security. https://hdl.handle.net/10568/110699

Climate & Development Knowledge Network, & African Climate & Development Initiative. (2022). *Factsheet. West Africa. The IPCC's sixth assessment report. Impacts, adaptation options and investment areas for a climate-resilient West Africa.* https://cdkn.org/sites/default/files/2022-03/IPCC%20Regional%20Factsheet%202_West%20Africa_web.pdf

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2011). *Decision 5/CP.17. National adaptation plans*. https://unfccc.int/files/adaptation/cancun_adaptation_framework/national_adaptation_plans/application/pdf/decision_5_cp_17.pdf

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. (2016). *Rapport de la Conférence des Parties sur sa vingt et unième session, tenue à Paris du 30 novembre au 13 décembre 2015. Additif. Deuxième partie : Mesures prises par la Conférence des Parties à sa vingt et unième session*. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/docs/2015/cop21/fre/10a01f.pdf

Dazé, A., & Church, C. (2019). *Boîte à outil pour un processus d'élaboration et de mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation (PNA) qui répond aux questions de genre*. Réseau mondial de PNA. https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2019/12/napgn-fr-2019-toolkit-for-a-gender_responsive-process-to-formulate-and-implement-naps.pdf

Dekens, J., & Dazé, A. (2019). *Conduire des analyses sur les questions de genre en vue d'orienter les processus des Plans nationaux d'adaptation (PNA). Réflexions de six pays d'Afrique*. Réseau mondial de PNA et Institut International du Développement Durable. https://napgn-fr-2019-conducting-gender-analysis-to-inform-nap-processes.pdf.pdf

Département des Opérations de paix des Nations Unies. (2020). *L'égalité des genres et les femmes, la paix et la sécurité*. https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/gewps19_respack_v4_french_digital.pdf

Diouf, K. S., & Thiaw, F. (2018). *Une approche sectorielle par la base du PNA : 4 leçons sur l'expérience Sénégalaise*. Réseau mondial de PNA. https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2018/01/Une-approche-sectorielle-par-la-base-du-PNA-senegal.pdf

Direction du développement et de la coopération. (2018). *Analyse de genre : Guide pratique*. Centre interdisciplinaire de l'Université de Berne pour la recherche en études de genre. https://fabo.org/pluginfile.php/55349/mod_resource/content/4/Gender Analysis_DDC_French_2018.pdf

Dodgson, J. S., Spackman, M., Pearman, A., & Phillips, L. D. (2009). *Multicriteria analysis : A manual*. Department for Communities and Local Government of the Government of the United Kingdom. https://eprints.lse.ac.uk/12761/

Fonds vert pour le climat. (2017). *Gender action plan. FP058 : Responding to the increasing risk of drought: building gender-responsive resilience of the most vulnerable communities*. https://www.greenclimate.fund/sites/default/files/document/gender-action-plan-fp058-mofec-ethiopia.pdf

Gendered Innovations. (2002). *Le changement climatique: Une analyse des approches genre et intersectionnelle*. Université Stanford. http://genderedinnovations.stanford.edu/ClimateChangeFrench.pdf

Gouvernement de la République de Fidji. (2018). *Republic of Fiji National Adaptation Plan: A pathway towards climate resilience*. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP_Fiji_2018.pdf

Gouvernement de la République de la Côte d'Ivoire. (2019). *Genre et changements climatiques en Côte d'Ivoire : Une étude sur l'état des lieux de l'intégration du genre dans les politiques et programmes de changement climatique*. Programme des Nations Unies pour le développement. https://climatepromise.undp.org/sites/default/files/research_report_document/undp-ndcsp-cote-divoire-rapport-gender-climate.pdf

Gouvernement de la République d'Haïti. (2022). *Plan National d'Adaptation au Changement Climatique Haïti 2022 – 2030*. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PNA_HAITI.pdf

Gouvernement de la République du Tchad. (2022). *Premier plan national d'adaptation au changement climatique de la République du Tchad*. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/CHAD-NAP_FR_web.pdf

Gouvernement du Royaume du Cambodge. (2021). *Cambodia climate change strategic plan 2014 – 2023*. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/NAP_Cambodia_2021.pdf

Gouvernement du Zimbabwe. (2022). *Zimbabwe's initial adaptation communication to the United Nations Framework Convention on Climate Change*. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. https://unfccc.int/sites/default/files/ACR/2022-10/zimbabwe-adcom-2022_final.pdf

Groupe des Nations Unies pour le développement. (2018). *Manuel de référence pour l'intégration du genre dans la programmation conjointe de l'ONU au niveau de pays*. https://www.undg.org/sites/default/files/Manuel-reference-integration-genre-programmation-conjointe-ONU.pdf

Groupe d'évaluation des Nations Unies. (2024). *Integrating human rights and gender equality in evaluations*. https://www.unevaluation.org/uneg_publications/uneg-guidance-integrating-human-rights-and-gender-equality-evaluations#

Groupe d'experts des pays les moins avancés. (2012). *Plans nationaux d'adaptation. Directives techniques pour le processus des Plans nationaux d'adaptation*. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. https://unfccc.int/files/adaptation/cancun_adaptation_framework/national_adaptation_plans/application/pdf/naptechguidelines_french_high_res.pdf

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2014a). *Changements climatiques 2014 : Incidences, adaptation et vulnérabilité. Résumés, foire aux questions et encarts thématiques*. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [publié sous la direction de Field, C. B., V. R. Barros, D. J. Dokken, K. J. Mach, M. D. Mastrandrea, T. E. Bilir, M. Chatterjee, K. L. Ebi, Y. O. Estrada, R. C. Genova, B. Girma, E. S. Kissel, A. N. Levy, S. MacCracken, P. R. Mastrandrea et L. L. White]. Organisation météorologique mondiale, Genève (Suisse) et Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. https://archive.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg2/WGIIAR5-IntegrationBrochure_fr.pdf

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2014b). *Glossaire*. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/AR5_WGII_glossary_FR.pdf

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2018). *Annexe I: Glossaire* [Matthews, J.B.R. (éd.)]. Dans: Réchauffement planétaire de 1,5° C, Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5° C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté [publié sous la direction de V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield]. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/10/SR15_Glossary_french.pdf

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2023). *Summary for policymakers*. Dans: *Climate Change 2023 : Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the International Panel on Climate Change* [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. doi: 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001

Gurung, M. B., & Leduc, B. (2009). *Guidelines for a gender sensitive participatory approach*. International Centre for Integrated Mountain Development. https://www.icimod.org/wp-content/uploads/2019/12/Guidelines-for-a-Gender-Sensitive-Participatory-Approach.pdf

Hunter, C., & Dazé, A. (2024). *Sommaire des données probantes pour des processus de plan national d'adaptation (PNA) prenant en compte les questions de genre. Constats clés liés au genre et à l'équité du Groupe de travail II sur les conséquences, l'adaptation et la vulnérabilité du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)*. Réseau mondial de PNA. https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2024/08/napgn-fr-2024-summarizing-evidence-nap-gender.pdf

Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance de la République du Sénégal. (2016). *Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de genre 2016-2026*. https://www.prb.org/wp-content/uploads/2020/06/Senegal-Strat%C3%A9gie-Nationale-d%E2%80%99Equit%C3%A9-et-d%E2%80%99Egalit%C3%A9-de-Genre-2016-2026.pdf

Ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement de la République démocratique du Congo. (2009). *Manuel d'information et de formation de base sur le genre*. Programme des Nations Unies pour le développement. https://www.undp.org/fr/congo/publications/manuel-dinformation-et-de-formation-de-base-sur-le-genre

Ministère de l'Éducation nationale de la République du Sénégal. (s.d.). *L'analyse genre*. https://senprof.education.sn/FORMATIONS/genre/activities/Analyse_genre.xhtml

Ministère de l'Énergie, des Recherches pétrolières et minières, de l'Eau et du Développement des énergies renouvelables du Gouvernement de la République du Bénin. (2014). *Identification et analyse de la passerelle à établir entre le programme de renforcement de capacités WACDEP et le processus PNA. Rapport final*. Programme des Nations Unies pour le développement. https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/BEN/Rapport_final_Etude_Passerelle_WACDEP_PNA.pdf

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable du Gouvernement du Cameroun. (2023). *Système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) de l'adaptation au Cameroun: Analyse technique du système de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) pour l'adaptation au Cameroun*. https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2023/09/napgn-fr-2023-mel-system-cameroon.pdf

Ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique du Gouvernement du Burkina Faso. (2021). *Évaluation du plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso 2015 – 2020. Rapport final*. Réseau mondial de PNA. https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2021/10/napgn-fr-2021-evaluation-burkina-faso-nap-2015-2020.pdf

Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique de la Côte d'Ivoire. (2024). *Stratégie de communication pour le processus de Plan National d'Adaptation de la Côte d'Ivoire (2023–2030)*. Réseau mondial de PNA. https://fr.napglobalnetwork.org/resource/strategie-de-communication-pour-le-processus-de-plan-national-dadaptation-de-la-cote-divoire-2023-2030/

Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique de la République du Sénégal. (2023a). *Évaluation finale du Projet d'appui au Plan National d'Adaptation (PNA) du Sénégal*. https://drive.google.com/file/d/10g0bzKcBDEZLR-Q5Egjx97tBVXULlTeh/view?usp=sharing

Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique de la République du Sénégal. (2023b). *Recueil des retours sur expériences et bonnes pratiques (capitalisation des leçons apprises) dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet PNA FEM*. https://docs.google.com/document/d/1fdc3Y4H8uDqvaqVsdIm7Kav0HlXtv4Hh/edit?usp=drive_link&ouid=109854609631765889659&rtpof=true&sd=true

Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition Écologique de la République du Sénégal. (2024). *Pour un processus de Plan National d'Adaptation qui répond aux questions de genre au Sénégal*. Réseau mondial de PNA. https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2024/03/napgn-fr-2024-plan-national-adaptation-genre-senegal.pdf

Ministère des Finances et du Budget de la République du Sénégal. (2024). *Document budgétaire genre 2024*. https://budget.sec.gouv.sn/articles/fichiers/652992c3-edfc-4fab-bd82-da980a2a028a.pdf

Ministère du Cadre de vie et du Développement durable du Gouvernement de la République du Bénin. (2022). *Plan national d'adaptation aux changements climatiques du Bénin*. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/PNA_BENIN_2022_0.pdf

Onibon Doubogan, Y., Segnon, A. C., Obossou, E., Zougmore, R. B., Huyer, S., Bamanyaki, P., & Worou, N. (2022). *Plan d'Action Genre et Changements Climatiques en Agriculture au Sénégal* [rapport provisoire]. Consultative Group on International Agricultural Research. https://cgspace.cgiar.org/server/api/core/bitstreams/ab21ba45-b0b1-4087-8fb8-1e21d4ed5652/content

ONU Femmes. (2013). *Two roads, one goal : Dual strategy for gender equality programming in the Millennium Development Goals Achievement Fund*. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2013/3/f2_MDGF_TwoRoads_Web%20pdf.pdf

ONU Femmes. (2016a). *Outil de diagnostic des capacités en matière d'égalité des sexes. Outil de diagnostic des capacités concernant la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*. Centre de formation d'ONU Femmes. https://trainingcentre.unwomen.org/RESOURCES_LIBRARY/Resources_Centre/3_Manual_Gender_Equality_Capacity_FR.pdf

ONU Femmes. (2016b). *Guide pour les facilitateurs de budgétisation sensible au genre : Une approche pratique*. https://africa.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2016/04/guide-bsg

Programme des Nations Unies pour le développement. (2010). *Manuel d'information et de Formation de base sur le genre*. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/cg/Manuel_genre_PNUD_aout_2010-1.pdf

Programme des Nations Unies pour le développement. (2015). G*uide pour la sensibilité au genre des communications nationales*. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Gender%20Responsive%20National%20Communications%20Toolkit_FRE.pdf

Programme des Nations Unies pour le développement. (2017*). Processus du plan national d'adaptation au Sénégal. Rapport d'inventaire et recommandations pour faire avancer le processus du PNA au Sénégal*.

Programme des Nations Unies pour le développement. (2019). *Plan national d'adaptation du Sénégal*. https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/SEN/PRODOC%20PNA%20SIGNE.pdf

Programme des Nations Unies pour le développement. (2022). *Gender inequality index (GII)*. https://hdr.undp.org/data-center/thematic-composite-indices/gender-inequality-index#/indicies/GII

Programme d'appui global aux PNA. (2015). *Stocktaking report for the NAP process in Senegal*. Programme des Nations Unies pour l'environnement, Programme des Nations Unies pour le Développement et Global Environment Facility.

Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence. (s.d.). *Terme du glossaire.*

Groupes vulnérables. https://inee.org/fr/glossaire-ESU/groupes-vulnerables

Réseau mondial de PNA. (2023). *Ce que nous apprenons sur les processus de plans nationaux d'adaptation efficaces. Une nouvelle figure reflète notre compréhension évolutive*. https://napglobalnetwork.org/2023/05/fr-effective-national-adaptation-plan-figure/

Steets, J., Binder, A., & Foran, S. (2014). *Marqueur de genre et d'âge. Boîte à outils*. Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne. https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/gender_age_marker_toolkit_fr.pdf

Trærup, S. L. M., & Bakkegaard, R. K. (2015). *Évaluer et prioriser les technologies d'adaptation au changement climatique. Orientations pratiques pour une analyse multicritères et l'identification et évaluation de critères afférents*. Programme des Nations Unies pour l'environnement et Université technique du Danemark. https://backend.orbit.dtu.dk/ws/files/117917624/Evaluer_et_prioriser.pdf

République du sénégal